

Association Maison Notre Dame du Sacré Cœur
Maison d'enfants Clair Logis
5, square Lamarck
75018 PARIS
Tél. 01 53 41 82 50
www.clair-logis.org

RAPPORT D'ACTIVITE

2009

Association Maison notre Dame du
Sacré Cœur



Maison d'Enfants à caractère social
- Clair Logis -

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
LES ENFANTS ACCUEILLIS	5
BILAN DU TRAVAIL EDUCATIF	11
LES MOYENS.....	26

Remerciements : A l'ensemble des personnes travaillant et intervenant à Clair Logis sans lesquelles ces activités ne pourraient exister.....

INTRODUCTION

Présentation de l'association

L'association Maison Notre Dame du Sacré Cœur a vu le jour en 1897 à Paris. L'Abbé Deleuze fit construire sur un terrain vague de la rue Lamarck un orphelinat dont il confia la gestion à des religieuses qui agissaient dans le quartier pour lutter contre la pauvreté.

En 1914, les orphelins s'étant multipliés, un second immeuble plus vaste fournira une chapelle, une cuisine, des réfectoires, et des locaux pour les religieuses devenues aussi plus nombreuses. L'orphelinat vivait alors exclusivement de la charité publique et de l'attention particulière que portaient certaines personnalités tels que Madame Le Lorier, sœur de Monsieur le Ministre Paul Reynaud, Monsieur le Vicomte Robert de Mentque bienfaiteur de la première heure.

Au cours de ce siècle, l'Association a connu les évolutions nécessaires à sa pérennité.

L'association Maison Notre Dame du Sacré-Cœur a été déclarée à la préfecture de police le 20 décembre 1952. Son but : l'éducation et l'instruction de petits garçons pauvres de six à quatorze ans. Le siège social : 5, square Lamarck, Paris.

En 1971, les statuts de l'association ont été remaniés et déposés le 21 janvier 1971, le but a été modifié : « l'association a pour but de gérer des maisons d'enfants à caractère social, plus particulièrement celles des enfants de cinq à quatorze ans. »

Une première demande d'habilitation a été déposée en 1971, refusée à plusieurs reprises, elle est acceptée en 1975. « L'association Maison Notre Dame du Sacré Cœur est habilitée à recevoir dans la maison d'enfants Clair Logis qu'elle gère 5 square Lamarck à Paris 18^{ème}, 44 mineurs filles et garçons de 4 à 12 ans placés par les autorités judiciaires en application des articles 375 à 375-8 du Code Civil. »

Depuis 1987 sous la présidence de Monsieur Boccara, l'Association Maison Notre Dame du Sacré Cœur qui ne gère plus que la maison d'enfants Clair Logis a entrepris toute une série de rénovations architecturales qui ont permis de proposer aux enfants accueillis une structure de qualité. Cette réhabilitation se terminera en 1999 par la réfection de la cuisine collective.

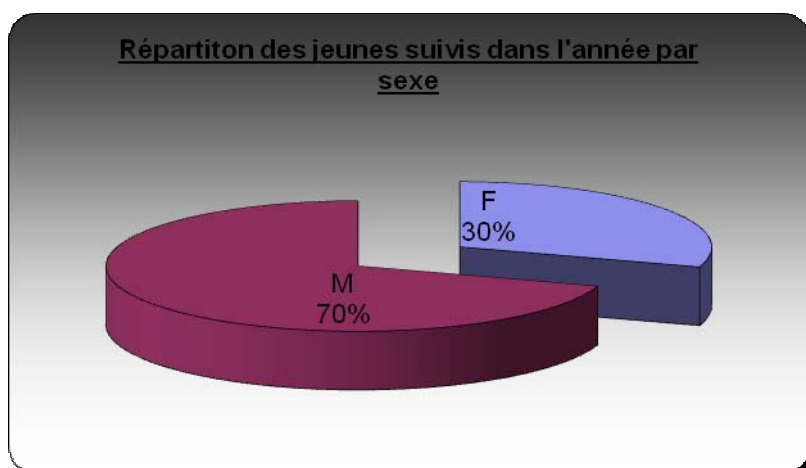
Le but de l'association est resté le même depuis sa création mais il s'est adapté au cours des années aux réalités sociales. Gérer la «maltraitance» des enfants sans oublier que dans la plupart des situations qui nous sont confiées, ce n'est pas l'enfant qui est la cause de son placement, mais son milieu familial, au placement doit être associé un travail avec le milieu familial qui doit s'exercer avec la collaboration de l'autorité de placement.

Au regard de ce projet existant depuis 1897, il est important de préciser que l'association Maison Notre Dame du Sacré Cœur dépasse le cadre des individus qui y ont œuvré soit comme religieuse, bénévole ou salarié. Même si des hommes et des femmes ont marqué l'association et des enfants qui ont séjourné à Clair Logis, c'est le travail collectif qui est éducatif.

LES ENFANTS ACCUEILLIS

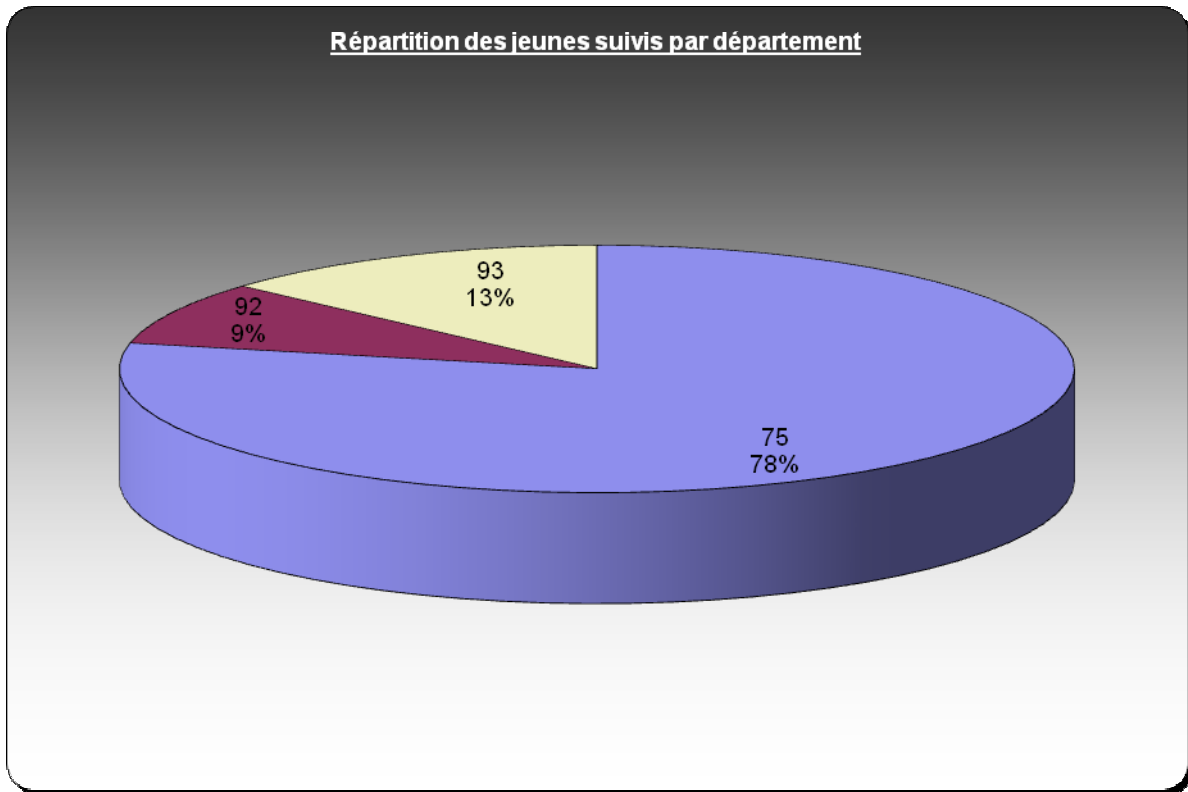
Les enfants accueillis

La maison d'enfants Clair Logis a accueilli au cours de l'année 2009 soixante enfants dont quarante deux garçons et dix huit filles. Il y a eu cette année douze entrées pour douze sorties. La maison d'enfants reçoit des enfants âgés de quatre à douze ans dans le cadre de la protection de l'enfance au titre de l'article 375 du code Civil.



Origine géographique des enfants accueillis

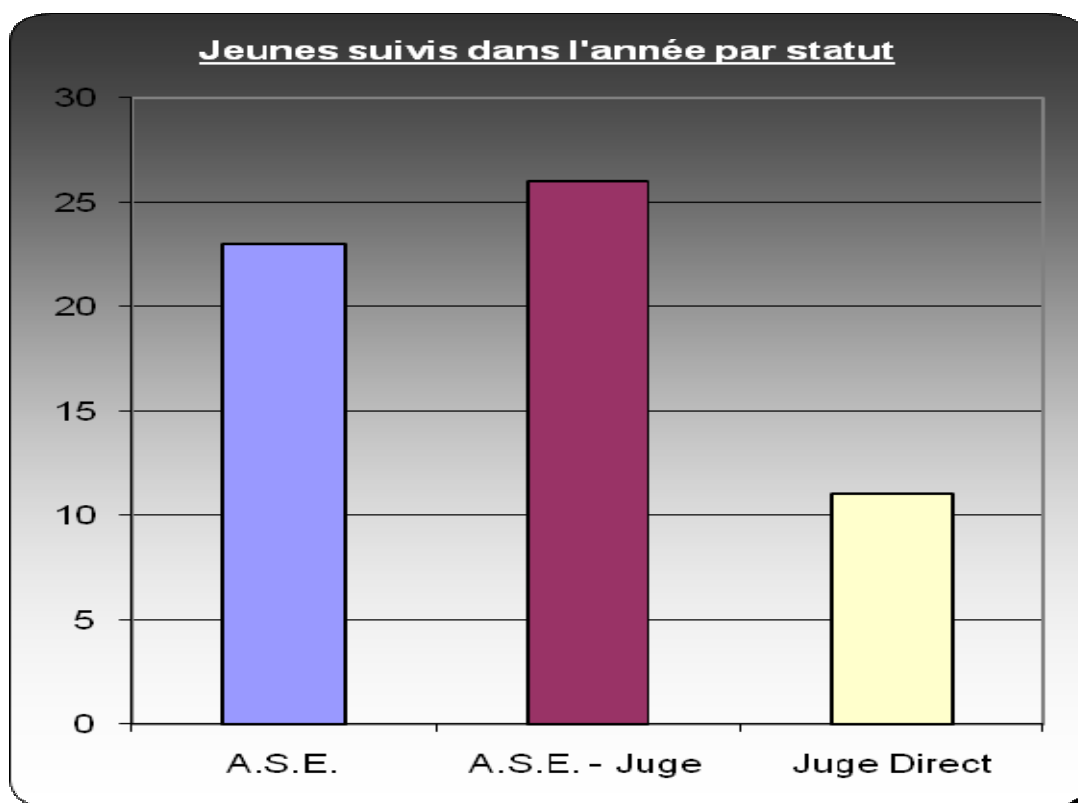
L'établissement accueille des enfants de Paris et des départements de la petite couronne. La maison d'enfants se veut être un établissement de proximité permettant si cela est possible le maintien du lien familial ou en tout cas un travail pour la restauration de ce lien si cela est possible et nécessaire. L'établissement est repéré par les partenaires comme compétent dans ce domaine et au-delà d'un choix pour la proximité géographique il y a un choix pour ce savoir-faire. En 2009 Clair Logis a reçu quarante sept parisiens, cinq enfants des Hauts de Seine, huit enfants de la Seine Saint Denis.



Type de prise en charge.

La maison d'enfants accueille des enfants placés soit exclusivement par le juge des enfants (onze enfants), soit confiés par le juge des enfants à l'aide sociale à l'enfance (vingt six enfants).

Les placements directement effectués par l'aide sociale à l'enfance dans le cadre d'un accueil temporaire représentent vingt trois situations.



Motifs de placement.

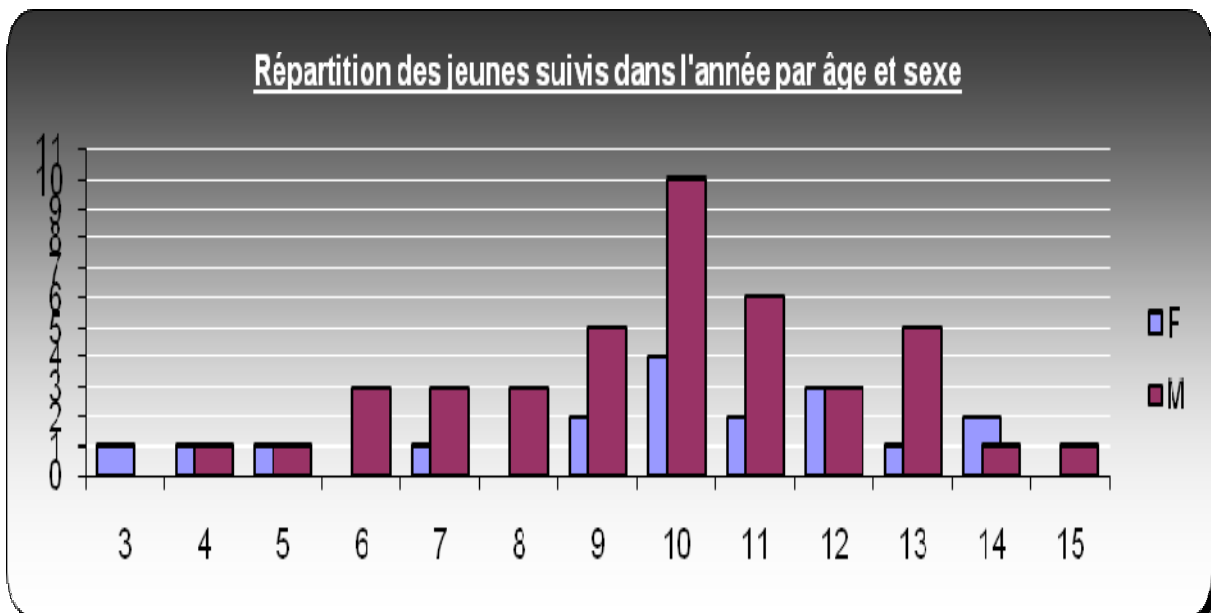
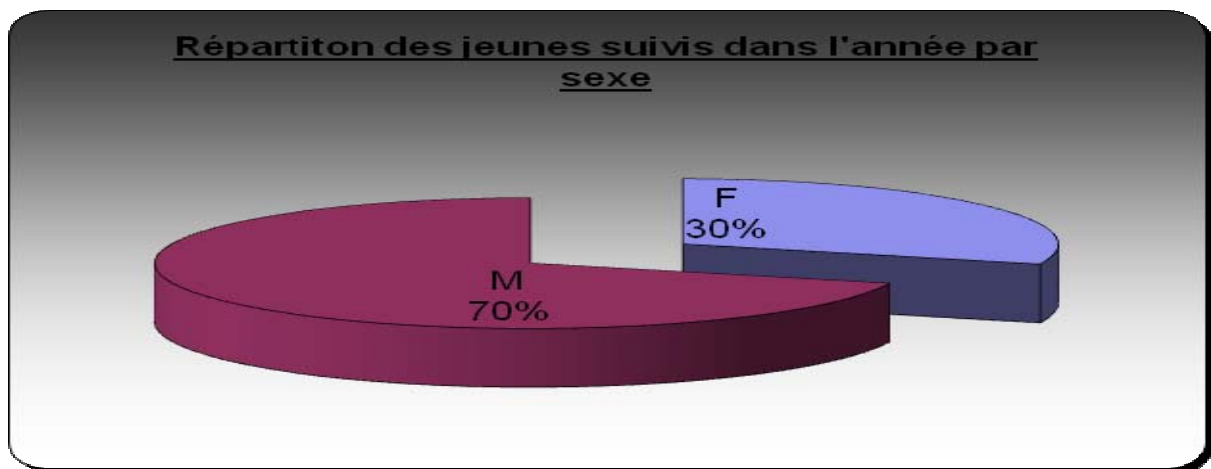
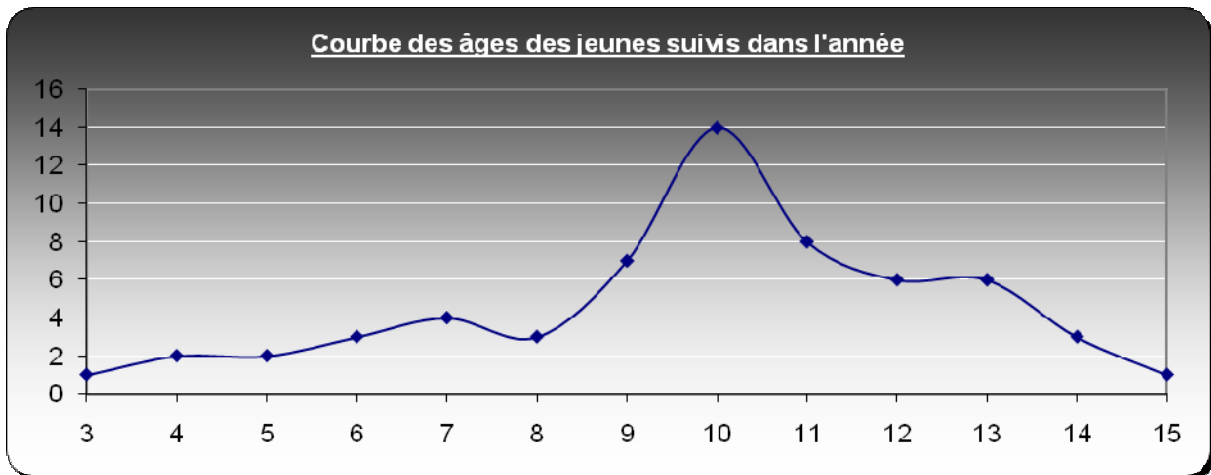
L'établissement accueille de jeunes enfants, dont les motifs de placement sont essentiellement des mesures éducatives et de protection de l'enfance. Ces mesures de protection et d'éducation sont destinées à :

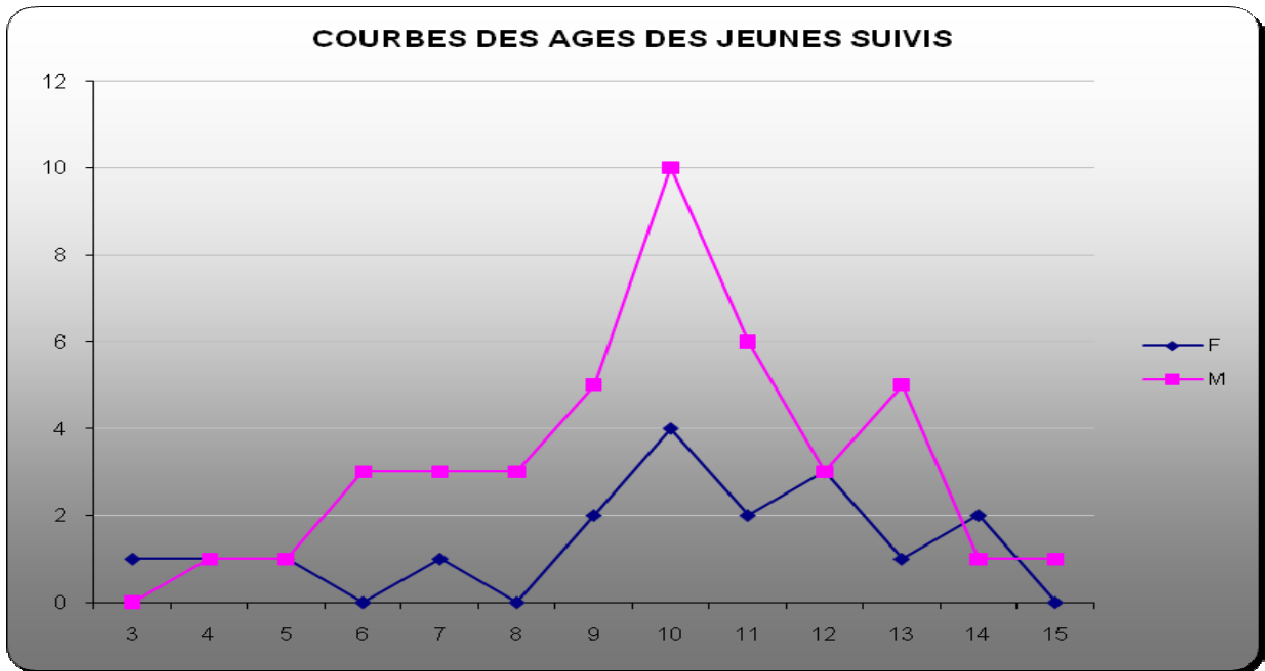
- ◆ protéger et éloigner du danger.
- ◆ suppléer provisoirement aux difficultés des parents à mettre en œuvre leurs responsabilités éducatives.
- ◆ Accompagner l'enfant dans une évolution personnelle.
- ◆ Préparer éventuellement les conditions d'un retour en famille.

Il serait réducteur de classifier les raisons du placement. Il y a carence éducative dans toutes les situations. Ces carences peuvent se manifester par des mauvais traitements, de la violence, des suspicions d'inceste, de l'abandon, de la surprotection, des conflits de droit de garde en cas de divorce.

Age des enfants

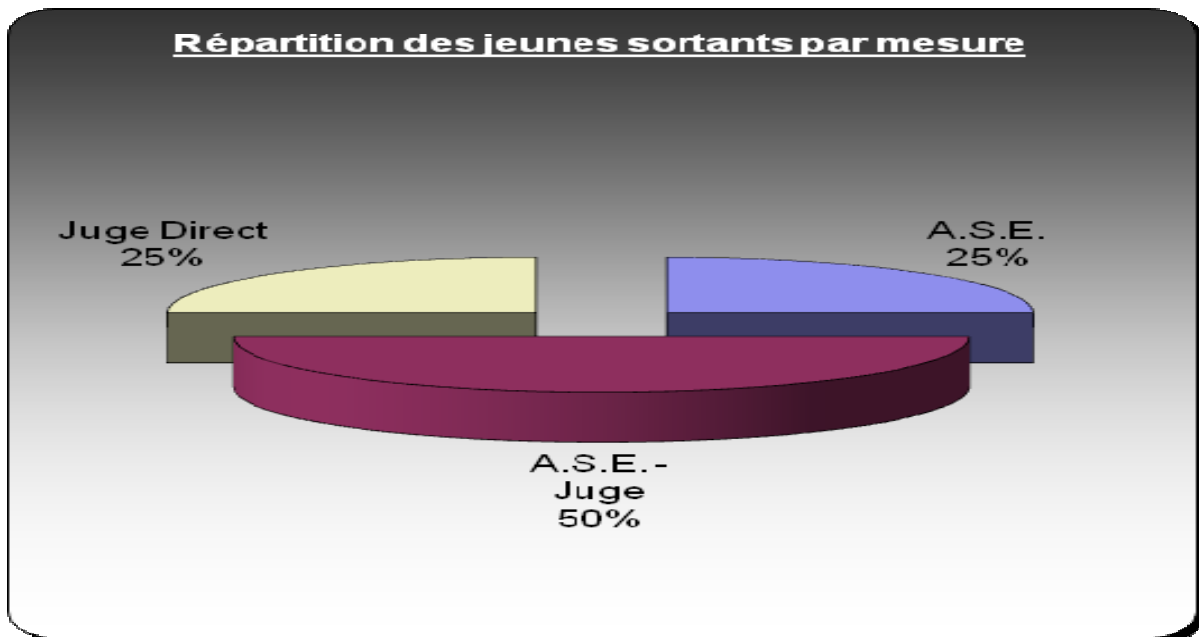
L'année 2009 fait apparaître une moyenne d'âge de 10 ans. L'établissement a accueilli un peu plus de garçons que de filles dix huit filles et quarante deux garçons. Avec une majorité d'enfants âgés de dix ans.

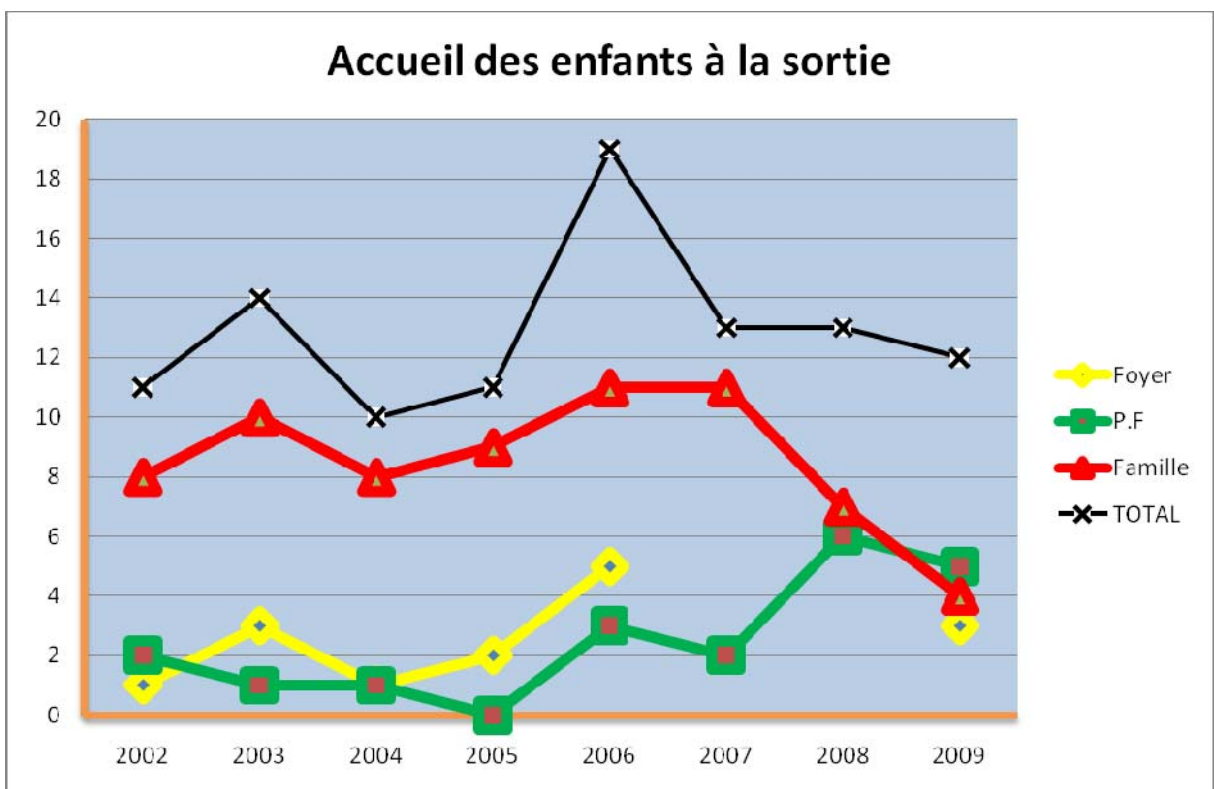
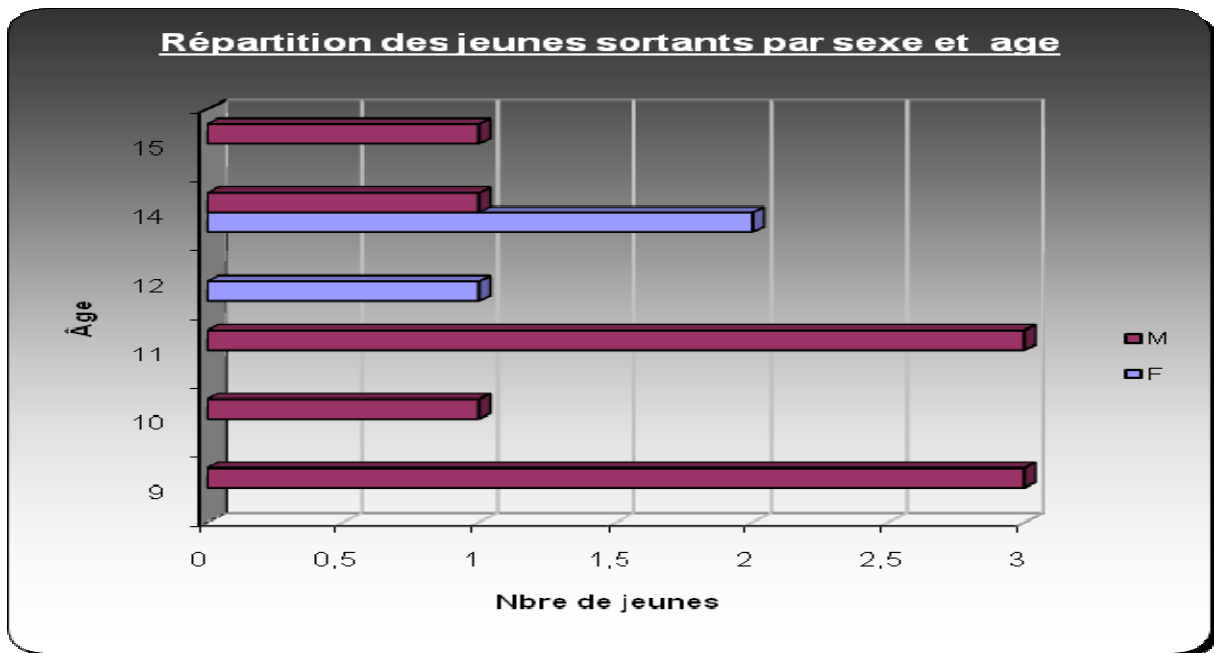




Orientation en fin de séjour.

Douze enfants ayant quitté l'établissement en 2009, 4 sont retournés dans leur famille, cinq en placement familial, et 3 en foyer éducatif.





BILAN DU TRAVAIL EDUCATIF

Nous avons pu cette année 2009 organiser une évaluation des accueils séquentiels grâce au travail d'une éducatrice en formation d'un master de sciences de l'éducation option éducation familiales et interventions socio-éducatives

Celle-ci s'inscrit dans la continuité de l'élaboration de la fiche ONED et de la démarche d'évaluation interne, respectivement effectuées en janvier et juin 2006. Ainsi, dans la fiche ONED présentant l'accueil séquentiel, à la question « L'action a-t-elle fait l'objet d'une évaluation ? », la réponse apportée était non. Des pistes en vue d'une évaluation étaient formulées : « La même question que pour d'autres services se pose face à des moyens privilégiés en coût, comme en charge pour le travailleur social, par rapport à une intervention d'AEMO classique. Comment est évaluée la prise de risque ? Quelles sont les caractéristiques particulières du travail fait à domicile par rapport au travail effectué à l'internat et lors d'AEMO conjointe ? ».

Dans l'écrit auquel l'évaluation interne a donné lieu, il est fait mention que « *l'accueil séquentiel (travaillé par l'établissement) est très apprécié par les différents partenaires (ASE ; magistrats et thérapeutes)* »¹, et que « *certains salariés désireraient participer à une formation portant sur la réflexion des accueils séquentiels étant donné la particularité de la maison d'enfants* ».

A posteriori, et après une période de longévité notable, il est donc apparu important que cette proposition d'accueil soit évaluée, dans le but notamment de l'améliorer pour les futurs bénéficiaires.

Cette évaluation s'est réalisé sous forme d'entretien auprès des familles et des professionnels travaillant dans l'établissement il est possible d'avoir accès à l'ensemble du travail mais nous publierons ici que le résultats des entretiens.

A travers des extraits du discours des familles et des professionnels, et leur analyse, nous allons rendre compte du point de vue de chacun des différents protagonistes de l'accueil séquentiel. En plus de l'analyse des propos des personnes, notre observation sur la M.E.C.S nous a permis de dégager plusieurs items relatifs à l'accueil séquentiel. Nous allons nous appuyer sur ces items pour exposer le point de vue des familles et des professionnels. Nous commencerons par l'avis des familles, selon les items suivants:

- compréhension de l'accueil séquentiel et son impact sur le maintien du lien parent/enfant ;
- apport dans l'accompagnement pour l'enfant et pour le parent ;
- souvenirs et ressentis après coup ;
- remarques pour l'amélioration de l'accueil séquentiel.

En ce qui concerne le point de vue des professionnels, la présentation de leur avis se fera sur base des items suivants:

- constat et contexte ayant favorisé l'émergence de l'accueil séquentiel ;
- début et institutionnalisation de l'accueil séquentiel ;
- l'accueil séquentiel permet un accompagnement innovant pour l'enfant et ses parents ;

¹ Evaluation juin 2006, p.31

- l'accueil séquentiel entraîne des interrogations sur les pratiques professionnelles, le développement de nouvelles postures professionnelles et une organisation d'équipe propre ;
- remarques pour l'amélioration de l'accueil séquentiel.

Ce qu'il ressort des entretiens avec les parents

Lors des entretiens, les parents se sont montrés disponibles. A leur domicile ou sur leur lieu de travail, nous avons été reçus chaleureusement. Au début, nous nous questionnions sur les retours que nous aurions, sur ce que cette évaluation pouvait susciter chez eux. Nous avons rapidement constaté que ceux qui étaient d'accord pour nous rencontrer le faisaient volontiers.

Pour nous, cela est directement en lien avec la relation de confiance qui s'est établie entre eux et CLAIR LOGIS: mon statut de stagiaire m'y rattachant, ils ont d'emblée été rassurés et à l'aise -des parents ainsi proposé que je vienne chez eux, ou qui ont accepté que je rencontre leur(s) enfant(s) seuls, y compris à leur domicile. Cela est sans doute aussi à relier à l'aide qu'ils ont reçue, la bonne image qu'ils conservent de la maison d'enfants. Peut-être se sont-ils inscrits dans un système de don/contre don : après avoir bénéficié d'aide, en acceptant de participer à cette évaluation, ils « remerciaient », ou en tous cas, aidaient en retour CLAIR LOGIS.

CONCERNANT LA COMPREHENSION DE L'ACCUEIL SEQUENTIEL ET SON IMPACT SUR LE MAINTIEN DU LIEN PARENT/ENFANT

Lorsque nous prononçons l'expression « accueil séquentiel », nous constatons que les parents ne voyaient pas à quoi nous faisons référence. Bien que, comme nous allons le voir, ils aient tous compris ce en quoi cela consistait, seul un père nous a donné cette définition : « elle était chez moi et à CLAIR LOGIS en même temps ». Il semble donc que les parents ne maîtrisent pas l'utilisation de cette expression, qui s'apparente sans doute plus à du jargon professionnel. Pour eux, c'était l'accueil ou le placement à la M.E.C.S, tout simplement.

Les parents ont dit que l'accueil séquentiel a favorisé leur acceptation du placement de leur(s) enfant(s) « j'ai accepté car j'ai vu le fonctionnement, que c'était près de chez moi et que je pourrai continuer à les voir souvent » ; « cela a facilité la séparation car c'était très douloureux » ;

«Elle avait 5 ans à son arrivée, en 2002. Moi au chômage, ma femme au chômage, on n'était pas stable, l'assistante sociale qui connaissait ici m'a proposé. Au commencement je ne voulais pas... moi aussi j'ai connu les foyers... et puis j'ai vu le fonctionnement, l'ambiance, ça m'a convenu alors j'ai accepté et pas de problème ».

De nombreux parents ont mis l'accent sur leur participation à la prise en charge de leur(s) enfant(s), « Je pouvais continuer à être présent, mes enfants je les ai voulu, je voulais assumer mes responsabilités » ;

« C'est moi qui ai demandé son placement, j'avais besoin d'aide et j'avais pas les moyens de l'amener chez l'orthophoniste ou le psychologue, j'ai demandé à la juge et c'est l'éducateur qui a parlé de CLAIR LOGIS (...) trois ans, je crois je ne sais plus, j'aurais pu la récupérer avant mais c'est elle (sa fille) qui m'a demandée à rester, elle est rentrée à 13 ans » ;

« J'ai toujours été là, ils m'appelaient j'ai toujours été présent » ;

« Tout à fait informée des vaccinations, s'il y avait un contrôle médical ».

Ils ont aussi parlé du rythme des rencontres et des hébergements, ce qui était très important, voire primordial pour eux, car ils continuaient à avoir une relation et des rencontres régulières avec leur(s) enfant(s) : « Je pouvais les voir le plus souvent possible » ; « C'était à côté de chez moi » ;

« A un moment elle était quasiment tout le temps là, une semaine je la conduisais à l'école, une semaine c'était la mère et retour à CLAIR LOGIS » ;

« Elle rentrait tous les week-ends la dernière année, du vendredi au dimanche et le mercredi, avant c'était un week-end sur deux » ;

« Au commencement, que les week-ends, après tous les soirs » ;

« Un tiers du temps à CLAIR LOGIS, un tiers à la mère, un tiers à moi. Elle venait deux week-end par mois chez moi et deux week-end chez la mère, ça jusqu'au décès de la maman, là je l'avais tous les week-ends » ;

« Tout le temps d'abord à CLAIR LOGIS puis au bout d'un moment, une semaine chez la mère, une semaine chez le père, elle était là que le mercredi, toute la journée seulement c'était bien » ;

« On se voyait tous les week-ends et j'y allais le mercredi, je faisais des accompagnements de ma fille à ses activités (...) les week-ends ça se passait bien, surtout avec ma fille on sortait, on allait se balader, on se retrouvait, sans violence ».

Pour de nombreux parents, l'accueil séquentiel était perçu comme une transition, un soutien, une aide : « en l'attente d'une décision du JAF, pour travailler une garde alternée père/mère » ;

« Au moment où je me suis séparé d'avec sa maman, je n'avais pas la garde et pas de logement, elle, elle était alcoolique, je lui donnais de l'argent, elle n'achetait pas à manger (...) une situation de fait, moi je voulais que ma fille soit avec moi...le service que CLAIR LOGIS m'a rendu, c'est très gentil... elle est restée à CLAIR LOGIS un an un an et demi, et elle est revenue vivre avec moi » ;

« J'étais une mère seule avec deux enfants, le père m'a quittée (...) il n'a pas reconnu les enfants, il les a de temps en temps au téléphone mais les voit peu (...) je ne les supportais plus, j'en arrivais à être violente les fessées ça y allait (...). J'étais épuisée, à bout, et je n'avais aucun relais, j'ai de la famille mais eux aussi sont dans leurs trucs et ils ne demandent pas d'aide. Je devais travailler, aller de l'avant, j'ai parlé avec des collègues psy : les pys c'est pas pour moi, mais eux je travaillais avec eux, je pouvais parler et ils m'ont dit : il te faut de l'aide. J'ai demandé une AEMO, j'en garde un bon souvenir (...) En 2002, les enfants ont été placés, sur le même groupe, les Juniors, j'en garde de bons souvenirs. J'étais allée en famille d'accueil, j'y ai servi d'esclave, je dis à tout le monde que ce n'est pas bien, je ne voulais pas de ça pour mes enfants ».

Certains parlent d'un endroit « un peu expérimental, (...) une maison ouverte, c'est souple on essaye de faire des trucs différents ».

Des parents ont évoqué les visites à domicile : « toutes les semaines quelqu'un qui vient, Wahji, Sophie... (des éducateurs) (...) c'est moi qui l'ai demandé, je le veux alors je suis d'accord car moi j'aime bien le contact avec l'équipe, ça se passe très très bien, il y a pas de souci (...) quand il y a un problème, j'appelle, même à 22h00 ils se déplacent ».

D'autres au contraire nous ont dit qu'il n'y en avait pas eu : « Non, ils ne sont jamais venus » ; « L'éducatrice elle n'est pas venue, elle devait venir mais elle n'a pas proposé... j'ai oublié... elle n'est pas venue chez son père non plus » ;

« J'avais un bon contact avec le référent il devait venir à la maison mais ça ne s'est pas fait, c'était prévu mais bon... ».

CONCERNANT L'APPORT DANS L'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ENFANT ET POUR LE PARENT

Pour la majorité des parents, l'accueil séquentiel a permis que les enfants soient protégés : « Ils ont été à l'écart des problèmes entre leur mère et moi, des conflits » ;

« Les parents ne s'entendent pas, sont en conflit violent, elle (sa fille) était en dehors de cela (...) le placement l'a protégée du conflit » ;

« Entre ma fille et mon fils c'était la guerre, mais maintenant ça va mieux entre eux car ils se voient moins, ils s'entendent mieux » ;

« Moi j'ai toujours demandé de l'aide, c'est pour mes enfants, j'essaie de leur donner le confort, pas le luxe, mais de quoi partir bien dans la vie ».

Selon eux, les enfants en ont tiré bénéfice, notamment en raison de la relation de confiance qui les liaient à l'équipe éducative : « C'était pas mal comment elle grandissait, elle avait de bonnes relations avec les éducateurs, des gens qui faisaient leur boulot » ;

« Cela lui a permis de s'épanouir, en une semaine déjà ça allait mieux (...) ça l'a aidé, ça lui a apporté une aide pour son bien à elle, même à l'école, même avec les éducateurs, elle était bien encadrée, ça a été bénéfique pour elle » ;

« Ca lui a fait du bien (...) au commencement ils l'ont bien aidé pour l'école (...) elle est autonome, elle se prépare à manger j'ai pas à m'en occuper le soir » ;

« Les éducateurs l'écoutaient bien dans sa souffrance, elle bénéficiait de beaucoup de choses, les voyages pendant les vacances, elle parlait bien avec Catherine et Bertrand (des éducateurs) ça passait bien, comme le psy, ça l'a aidée dans sa tête pour oublier et supporter (...) dans l'école elle était accompagnée très sérieusement, elle a beaucoup changé dans sa tête (...) elle avait des relations harmonieuses avec ses camarades, elles étaient proches ».

Certains ont été reconsidérés en tant que parent, ont été remis « à la bonne place » : « j'ai été reconnu dans mon rôle de père, j'ai été écouté (...) après à CLAIR LOGIS ils ont dit les enfants vont chez leur père, ils ont vus que je m'en occupais bien » ;

« Ici ils me criaient dessus même car j'étais trop après mes gosses, trop présent. Maintenant ils sont grands, il y a de la distance mais je les protège toujours » ;

« Ca s'est bien passé avec madame ZARB-COUSIN (une chef de service), j'avais beaucoup d'inquiétudes et elle était attentive auprès de moi et de ma fille (...) le séquentiel ça l'équilibrait bien, ça faisait que ça empêchait que je lui téléphone tout le temps ».

Plusieurs parents ont été aidé dans leur rôle parental : « toute seule j'aurais pas pu, ça m'a aidé énormément (...) » ;

« Ils étaient bien à l'écoute, demandaient si ça se passait bien le week-end, (...) ils m'ont donné des conseils » ;

« Ca m'a aidé, particulièrement pour le voyage au moment du décès de la maman, ça m'a payé le billet d'avion, ils ont été tout à fait charmants, gentils » ;

« Catherine (une éducatrice) elle était si sérieuse elle me rappelait quand c'était l'anniversaire de ma fille, je parlais avec elle que ma fille elle avait peur de se sentir abandonnée ».

D'autres ont pu en profiter pour se reconstruire : « Ca m'a aidé beaucoup, ça m'a soulagé, j'ai pu récupérer un travail, si elle avait été en permanence sur moi, j'aurais pas pu retrouver du travail » ;

« Ca m'a beaucoup aidé, ça m'a permis de me reposer, ça m'a soulagé, elle était beaucoup à l'écoute madame ZARB-COUSIN » ;

« Ca m'a permis de me reposer, de reprendre en parallèle une formation en cours du soir ».

CONCERNANT LES SOUVENIRS ET LES RESSENTIS APRES COUP

De façon générale, nous avons constaté que les parents avaient des souvenirs précis de l'accueil de leur enfant, des raisons du placement comme de son déroulement. La très grande majorité d'entre eux ont une image positive de cet accueil séquentiel et en conservent de très bons souvenirs.

Des parents ont relaté leurs premières impressions : « *Au début j'aurais préféré qu'on me la donne mais ça m'a aidé dès lors que j'avais pas mon propre logement. J'ai appris à les connaître sur le tas, dans le temps... j'avais l'impression qu'on me volait ma fille... peut être le début qui n'était pas bon... après quand je suis allé les voir, après la visite pour la ramener ...* » ;

« *Dans le processus d'admission pour les rencontrer, elle (sa fille) était pâle, choquée, elle ne comprenait pas pourquoi elle était placée. (...) elle a été bien accueillie* ».

Les parents ont témoigné de bons contacts et d'une relation de confiance avec l'équipe éducative : « *j'avais de bons rapports avec tout le monde, j'allais à CLAIR LOGIS, je ne fuyais pas CLAIR LOGIS* » ;

« *Monsieur MASSON, (le directeur) très gentil ce Monsieur* » ; « *il y avait de l'écoute, beaucoup* » ;

« *Ils ont été super bien, (...) j'ai une bonne image de CLAIR LOGIS, j'ai gardé de bons rapports, ça lui a bien profité* » ;

« *Toujours un bon souvenir. Pas de problème, je le dis franchement je suis tombé sur un bon foyer c'est pas comme ça dans tous les foyers, j'ai vu les deux. Ca se passait bien sinon je les aurais retiré « 2 mois pour faire vos preuves ! » si mes enfants se seraient plaint, je les aurai retiré (...) j'aime bien discuter savoir si ça va ou pas, quand il y a un problème je viens tout de suite, directement (...) ce contact entre nous : la grande famille* » ;

« *Très gentils, toujours avec moi pour me conseiller, j'avais une bonne relation avec eux* » ;

« *C'était comme une famille, ils pensaient comme moi là bas, quand les enfants revenaient les week-ends, ils m'aidaient, ils participaient à tout : cuisine, passer un coup de balai, faire à manger* ».

Les parents ont une bonne image des conditions et du déroulement de l'accueil de leur(s) enfant(s) : « *les chambres étaient bien, le petit groupe et l'apprentissage de la vie en collectivité (sous entendu « aussi »)* » ;

« *Ils s'occupent bien des enfants* » ; « *ma fille était encadrée, avec mon fils, il y a jamais eu de problème* » ;

« *Je ne regrette pas elle n'aurait pas eu une éducation normale pour une fille* » ;

« *J'étais pas contente qu'elle quitte ici, j'aurais voulu qu'elle reste plus longtemps, que je refasse ma vie, (...) je garde un bon souvenir* ».

Des parents nous ont aussi dit que leur(s) enfant(s) en ont gardé : « *de bons souvenirs* » ; « *elle avait des camarades elle aimait bien* », « *comme un deuxième foyer* ».

Certains ont trouvé qu'il serait intéressant et important que d'autres accueils séquentiels se développent : « *il faudrait plus d'endroit comme CLAIR LOGIS* ».

Dans toutes les situations que nous avons rencontrées, le ou les enfants sont retournés vivre chez un de leur parent après leur accueil à CLAIR. Les parents nous en ont dit : « *A la maison ça se passe très bien, elle voulait rester avec son père, elle est en 4ème, cela se passe très bien, elle a une bonne moyenne. Quand quelque chose ne va pas je lui dis mais y'a pas de souci avec elle et moi, je touche du bois, on parle tous les deux de ce qui va de ce qui va pas, (...) il n'y a plus de suivi psy pour elle* » ;

« *Après ils sont venus un an à la maison, ça allait mais le collège à côté c'était pas ça et les résultats baissaient, on m'appelait par rapport au comportement de ma fille, mon fils voulait faire sport étude (...) maintenant elle est en 5ème en internat de réussite éducative et lui, en internat en sport étude basket* ».

D'autres enfin nous ont dit qu'ils continuaient à avoir des contacts avec CLAIR LOGIS : « *depuis deux mois, elle (sa fille) ne veut rien faire à la maison, juste manger et dormir, et à l'école ça se passe pas très bien (...) j'ai appelé Myriam (une éducatrice de CLAIR LOGIS), elle a fait semblant et l'a invitée pour lui parler, la revoir (...) si un jour y a un petit souci je peux appeler, je trouve que c'est bien ça peut aider (...) je suis la première à*

lui dire d'aller les voir elle y va demain après-midi, elle va voir Myriam, (...) quand elle est invitée à manger, elle va voir ses copines » ;

« Elle revient toujours, elle est contente, il faut qu'elle renoue, elle est obligée de passer... avec ses amis ».

CONCERNANT LES REMARQUES POUR L'AMELIORATION DE L'ACCUEIL SEQUENTIEL

En général, les parents n'ont pas eu de remarques particulières, ils n'avaient pas d'idée quand nous les questionnions à ce sujet.

Certains ont avancé l'idée qu'il faudrait plus de convivialité : *« plus de familiarité avec les familles (...) accueillir plus chaleureusement les familles, plus de contact avec la famille et les éducateurs, plus se voir, plus de rencontre de réunion pour parler des enfants ».*

Quelques parents ont proposé des améliorations portant sur le contenu de la prise en charge : *« Quand on fait des enfants c'est pour être avec (...) Améliorer les conditions d'accueil des parents, le début est trop difficile c'est quand même une séparation » ;*

« Plus de culturel, plus de psy » ;

« La surveillance la nuit par les éducateurs » ;

« j'étais tout le temps dérangée, pour le moindre petit truc ils m'appelaient tout le temps tout le temps ça ça m'énervait (...) j'en avais marre je ne les avais plus mais j'étais toujours dérangée comme s'ils étaient avec moi, même si je sais que je suis la mère et que je dois être informée (...) il y avait des problèmes de communication, on aurait dit qu'ils ne se passaient pas bien les infos entre eux, qu'il y avait des référents que genre quand il se passait quelque chose, ils disaient « c'est pas moi le référent, je ne m'en occupe pas ». Ca, il faut l'améliorer. (...) Que des bons souvenirs, sauf le téléphone et la communication ».

D'autres ont mis en avant qu'il faudrait « plus de moyens, car cela doit dépendre des fonds » pour que le foyer puisse proposer plus d'activités, une meilleure prise en charge ou recevoir plus d'enfants en accueil séquentiel.

Un parent nous a dit qu'il n'appréciait pas le principe de l'accueil séquentiel. Mais au fil de l'entretien, il est apparu que ce n'est pas l'accueil séquentiel à CLAIR LOGIS mais l'accueil séquentiel en tant que modalité de prise en charge qu'il n'approuvait pas : *« l'accueil séquentiel c'est n'importe quoi, (...) la prétention d'aider les parents dans leur vie, mais ça déborde du cadre de protection, ce n'est pas du tout la mission de la protection de l'enfance des parents qui ont des difficultés, (...) des gens qui ont beaucoup de froideur, on parlait des erreurs mais ça ne servait à rien, mon opinion ils s'en fichaient, mon statut n'existait pas, je ne pouvais rien revendiquer (...) les éducateurs font leur métier, j'ai rien à dire c'était très bien mais ça ne m'a absolument pas aidé, ça ne doit pas être généralisé ».*

3.1 Ce qu'il ressort des entretiens avec les enfants

Les enfants que nous avons rencontrés se sont volontiers prêtés au jeu de l'évaluation. Tous conservent des souvenirs clairs de leur passage à CLAIR LOGIS, ils ont même en mémoire des détails très précis de leur accueil. La très grande majorité d'entre eux était manifestement ravie de les évoquer. Ils étaient aussi très demandeurs de savoir ce que devenaient des enfants accueillis en même temps qu'eux, si les éducateurs étaient toujours là, s'ils allaient bien. Ils sont très nombreux à nous avoir dit qu'ils avaient apprécié leur accueil séquentiel (même si pour eux aussi cela reste assez obscur comme terme) et que cela les avait aidés, eux et leur famille.

CONCERNANT LA COMPREHENSION DE L'ACCUEIL SEQUENTIEL ET SON IMPACT SUR LE MAINTIEN DU LIEN PARENT/ENFANT

Certains enfants nous ont expliqué les raisons pour lesquelles, selon eux, ils avaient été accueillis à CLAIR LOGIS : « *il y avait des conflits entre mon papa et ma maman* » ;

« *Parce qu'il y avait des problèmes chez moi avec mes frères et ma mère, je m'entendais pas, je me disputais beaucoup avec mes frères* » ;

« *Je suis restée un an parce que ma maman elle avait des problèmes elle buvait la boisson, j'avais 7/8 ans, j'étais en CE2* » ;

« *J'avais 8 ans, c'était en septembre, à la rentrée, mon père et ma mère travaillaient beaucoup la semaine et ils ne pouvaient pas s'occuper de nous. (...) comme avec les enfants ici, il y avait des crises on a en toujours fait tous (...) au début c'était un peu dur*».

Quelques enfants nous ont parlé de leur admission à CLAIR LOGIS. Pour eux, cela a été un moment important, significatif, qui les a marqués : « *Le premier jour, il y a eu le rendez-vous avec Madame ZARB-COUSIN et la visite du groupe. Ensuite, j'ai passé une journée, une semaine après, j'y allais* » ;

« *La visite j'étais en CE2, c'était fin 2005, en septembre. Je suis restée jusque juillet 2009 l'année dernière* ».

Les enfants nous ont beaucoup parlé de leur quotidien pendant leur accueil à CLAIR LOGIS, de ce qui se passait sur leur groupe de vie : « *j'aimais la cuisine, les goûters aussi car les éducateurs faisaient des gâteaux* » ;

« *J'allais chez l'orthophoniste et le psy pour parler avec quelqu'un plus un groupe genre théâtre, un groupe pour apprendre à lire j'avais des problèmes on m'accompagnait au début pour y aller, (...) de l'athlétisme en dernière année, j'y allais toute seule* » ;

« *Le mercredi on allait à la piscine, on faisait du théâtre le soir, on allait aussi le samedi soir au théâtre quand on venait à l'atelier* » ;

« *J'étais chez les Juniors, je suis restée deux ans je crois. C'était bien, la maison elle était bien, j'avais des copines, c'était bien les sorties, les activités* » ;

« *Le matin on nous réveillait, on s'habillait, on allait au petit déjeuner, on se brossait les dents, on prenait le cartable on l'avait préparé le soir ça c'était assez bien car je n'avais pas envie de le faire le matin. Certains éducateurs nous emmenaient à l'école, et au retour. On goûtait, les devoirs, le repas, ah et la veillée le mardi soir. L'ambiance...c'était des belles années...(...) le système des chambres il est bien, même si quand les filles se disputent...les repas c'est convivial* » ;

« *On était sur le même groupe mon frère et moi, les Juniors, la collectivité c'était bien, il y avait d'autres enfants, la salle de jeux sous le grenier* » ; « *des jeux, des activités, les sorties, comme les séjours où on pouvait dépenser notre argent de poche* ».

Quasiment tous se souviennent des moments où ils voyaient leur(s) parent(s), et de la fréquence de leurs rencontres : « *on voyait notre père un week-end sur deux, depuis le vendredi et notre mère le samedi mais moins. Mon père allait me chercher à l'école pour me ramener à CLAIR LOGIS, il venait le matin pour nous souhaiter une bonne journée* » ; « *S'il y avait une sortie ou quelque chose, il venait pour nous souhaiter une bonne journée* » ;

« *La semaine ici le week-end je rentrais, il y avait des week-ends elle (sa mère) travaillait alors je restais ici elle travaillait tard. L'année dernière pour m'habituer avant de rentrer chez moi c'était le mercredi soir je passais la nuit chez moi, jeudi vendredi j'étais au foyer, la nuit chez moi, jusqu'au lundi après l'école je revenais* » ;

« *Le samedi une fois c'était mon papa, une fois chez maman mais je restais pas dormir car j'avais pas le droit (...) quand je faisais des sorties je les voyais à l'école*».

CONCERNANT L'APPORT DANS L'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ENFANT ET POUR LE PARENT

Les enfants nous ont parlé de leur bonne relation avec les éducateurs. La plupart d'entre eux avaient bien repéré et intégré la place de l'éducateur référent, qui revenait régulièrement dans leur discours comme quelqu'un de privilégié pour eux : *« j'avais confiance en eux, quand je pleurais le soir parce que je voulais voir ma mère ou mon père, ils me consolait « ça va aller, ça va passer », mais j'étais toujours triste (...) j'avais confiance en eux, surtout la référente, Christelle » ;*

« Je m'entendais bien avec les éducateurs, ça allait, ils étaient présents, écoutaient, ont aidé à préparer le retour, c'était bien » ;

« Avec les éducateurs, c'était bien ! Oui, je m'entendais bien avec eux. Romain c'était mon Référent, on se disputait pour les affaires de ma maman. Quelques fois on se faisait des blagues, Christelle elle disait que j'étais amoureuse de Michaël... (...) le matin on jouait à chat en allant à l'école, on descendait on attendait les éducateurs oui c'était très bien » ;

« Les gens étaient gentils, les éducateurs pas trop sévères ils étaient bien j'étais en confiance, ils parlaient bien, nous tenaient au courant (...) je pense pas que j'avais trop besoin d'être aidée non » ;

« Ils étaient là pour nous reconforter, nous dire pourquoi tu fais ça, qu'est-ce qui va pas ? (...) les éducateurs étaient très proches de nous, quand ça allait pas ils étaient là, ils voyaient, ils nous connaissaient ».

Ils nous ont dit que cela les a aidé, à plusieurs niveaux : dans leur comportement, avec les autres membres de leur famille, à l'école, avec les pairs : *« ma mère elle disait que je lui parlais tête baissée... au début je ne parlais pas ici non plus je ne souris pas c'est ça qui l'a énervé ma mère à l'école aussi je ne voulais pas travailler c'est pour cela que cela l'a énervé et ça m'a aidé, en tout » ;*

« Ils (les éducateurs) m'aidaient, par exemple quand j'avais un problème, quelques fois j'en parlais à Romain. Ca m'a permis un peu de réfléchir comment ça allait se passer après pour que ça se passe bien et ça s'est bien passé » ;

« On était vraiment très proches avec les demi-sœurs C. on avait vécu ensemble, on trouvait toujours des solutions pour nous séparer... des histoires de filles, quand on se disputait avec mes copines » ;

« Ca apprend à vivre en communauté, même si tout le monde est pas pareil. Les éducateurs doivent continuer à parler aux enfants c'est important sinon ça met une mauvaise ambiance : Vincent je pouvais tout lui dire » ;

« ça m'a beaucoup aidé, on m'a appris beaucoup ici quand je me coiffe le matin je pense à eux car avant je savais pas, grâce à ça que je suis comme ça, je ne serai pas comme ça, je traînerais le soir, je serai une petite fille de banlieue (...) si j'avais pas eu le foyer et les copines, je ne sais pas si je m'en serais sortie(...) moi aussi je m'adapte je suis indépendante : ça m'a appris beaucoup, je n'oublierai jamais ».

Pour certains, leurs parents avaient aussi une place au foyer. Ils disent que l'accueil séquentiel a aussi aidé leurs parents : *« mon papa il venait au foyer pour discuter avec madame ZARB-COUSIN, des rendez-vous, (...) la première fois quand maman était enceinte, pour le déménagement » ;*

« Mon papa ça lui a permis de remonter la pente, même s'il a mal vécu le décès de maman (...) ça l'a aidé, on avait remarqué que c'était difficile pour lui ».

CONCERNANT LES SOUVENIRS ET LES RESENTIS APRES COUP

La majorité d'entre eux ont apprécié leur accueil séquentiel à CLAIR LOGIS :
« Ca va c'était bien, je préférais rester ici que d'aller chez ma mère, ils proposaient des activités, j'avais des amis » ;

« Je garde de bons souvenirs, j'ai une photo de CLAIR LOGIS mon père l'a prise quand j'étais en pyjama, aussi j'ai des photos quand j'étais en famille d'accueil pendant les vacances je les regarde de temps en temps » ;

« Ca ne me dérange pas d'y repenser (...) c'était bien » ;

« J'ai d'excellents souvenirs gravés dans ma mémoire ça vaut le coup même si je le souhaite à personne, une petite comme une grande. (...) Avec mes copines on essayait de fuguer, dans la cour, « faire comme les grands » en fait mais ça servait à rien, on est bien ici. (...) J'aurais préféré rester au foyer, en tous cas pas de rester chez moi pendant toutes ces années. Pour l'instant, ce foyer, c'est ce qui m'est arrivé de plus bien ».

Beaucoup nous ont dit que depuis le placement, les relations dans la famille étaient meilleures qu'auparavant : « A la rentrée en septembre ça faisait bizarre je me sentais pas bien, ça faisait longtemps que j'étais pas allée chez ma mère aussi longtemps (...) non y'a en plus, quelques fois il y a des petits problèmes mais pas comme avant. Avant c'était pour rien mais maintenant quand on se dispute c'est des choses vraies, quand je parle mal à ma mère, c'est surtout avec le grand frère, avant c'était avec le petit (...) on se parle depuis le retour, avec eux je parle » ;

« Je suis venue vivre avec mon père et ça s'est bien passé » ;

« Je suis contente d'être revenue vivre avec mon père, je suis en 6^{ème} maintenant ! » ;

« C'était plus dur après de rentrer le dimanche comme tous les week-ends je rentrais. Ca se passe plutôt bien, je m'entends plutôt bien avec mon frère on se dispute un peu... ».

Certains continuent à avoir des contacts avec CLAIR LOGIS : « Au moins quatre fois je suis venue...revenue à Noël, au mois de mars, quand il y a des problèmes je peux revenir, j'ai déjà dit quand je suis revenue déjeuner : « je me suis disputée avec ma mère », mais ça s'arrange pas trop ».

CONCERNANT LES REMARQUES POUR L'AMELIORATION DE L'ACCUEIL SEQUENTIEL

La plupart n'avait pas d'idée : « A améliorer, je ne sais pas... » ;

« Je ne sais pas, je n'ai aucun mauvais souvenir... c'était bien la décoration...ah si les crottes des oiseaux dans la cour, il y en avait beaucoup ! » ;

« Des conseils, je ne sais pas... Ranger un peu plus...c'est positif sinon » ;

« Si quelqu'un devait reprocher quelque chose ici je ne vois pas quoi ».

Des enfants nous ont dit que parfois, ils n'étaient pas informés assez tôt par les éducateurs sur ce qui allait se passer : « il faudrait que les éducateurs préviennent, comme la fois où mon lit a été changé parce qu'une nouvelle enfant arrivait, j'aurai été d'accord mais ils m'ont rien dit et quand je suis rentrée c'était fait ».

Certains ont dit qu'il faudrait que les éducateurs se comportent différemment :
« Il faudrait qu'ils soient plus ferme avec les enfants, (...) par exemple un enfant se moquait de moi quand j'étais au téléphone avec mes parents (...) sinon j'allais dans le bureau de Madame ZARB-COUSIN et ça se réglait, avec les éducateurs ça continuait ».

Ce qu'il ressort des entretiens avec les professionnels

CONSTAT ET CONTEXTE AYANT FAVORISE L'EMERGENCE DE L'ACCUEIL SEQUENTIEL

La mise en place, tout d'abord d'une réflexion sur l'accueil séquentiel, repose sur un **constat** des membres de l'équipe de l'époque, soit en 2002. **Ils se sont ainsi aperçus qu'il pouvait être opportun, dans certaines situations familiales, de procéder différemment, et de proposer une autre forme de prise en charge que celle des accueils en M.E.C.S.** « *On s'est rendu compte que parfois la séparation de l'enfant et de sa famille était plus traumatisante que les raisons de l'accueil. Donc on a réfléchi à une manière de pouvoir faire un accueil qui le ne soit pas. (...) on a fait pendant plusieurs années une étude sur la violence : ceux qui sont les plus violents, ce sont ceux qui sont le plus séparés. La rupture entraîne une augmentation du comportement violent car il y a des fantasmes d'abandon, les enfants pensent qu'on les laisse tomber* » ;

« *Moins violent pour eux, le fait que l'enfant passe le maximum de temps avec ses parents l'aidera à mieux se construire plutôt que d'être le plus avec des éducateurs. Leur intervention il la faudra toujours mais sous un autre mode* » ;

« *Pour certains parents ça rassure* ».

L'équipe a procédé à l'époque en se répartissant le travail, pour amorcer, débayer et appréhender le travail en accueil séquentiel. Cela en a d'ailleurs probablement facilité l'appropriation : « *Travail en petite équipe, en sous groupe, pour arriver à un affinage (...) tranché par Monsieur MASSON* ».

Un intervenant est venu rencontrer les professionnels : « *certains ont beaucoup parlé par rapport au choix de l'internant, différent du choix de l'AEMO* ».

DEBUT ET INSTITUTIONNALISATION DE L'ACCUEIL SEQUENTIEL

La mise en œuvre, entre **2002 et 2004**, résulte d'un travail mené sur trois fronts en même temps : celui de **l'association**, à qui il fallait rendre compte des avancées, celui des **salariés**, qui faisaient tout avancer ensemble, et le **département**, dont il fallait s'assurer de l'accord en permanence. « *L'encadrement a été porteur de cela. Cela est moins vrai aujourd'hui, les éducateurs sont complètement partie prenante* » ;

« *C'est la rencontre entre un besoin et une commande, et l'importance dans le projet de l'enfant. Cela correspondait au projet, alors... on y va !* ».

L'accueil séquentiel est directement rattaché à la M.E.C.S. Comme nous l'indiquions précédemment, ce n'est pas un service à part, mais deux à trois places possibles sur chacun des groupes. C'est sans doute ce qui constitue, à l'inverse d'autres établissements où il y a une séparation entre la M.E.C.S et le séquentiel, la **spécificité** de CLAIR LOGIS : « *on ne rentre pas dans un dispositif, c'est la M.E.C.S. Dans la maison, vous ne pouvez pas distinguer qui est en séquentiel et qui n'y est pas. Et on ne souhaite pas voir la différence* » ;

« *Pas un groupe spécifique, c'est incorporé dans le groupe, dans la maison* » ;

L'autre spécificité de CLAIR LOGIS, et qui résulte de la première, c'est la **grande disponibilité et flexibilité de l'accueil** : « *s'il y a un problème, si ça clash l'enfant va sur le groupe il peut revenir et retrouver son lit, son espace, il a sa place sur le groupe (...) mais un service à part, complètement à part, différent de notre conception, pour les enfants qui y sont admis, c'est fermé le samedi/dimanche, qu'est-ce qui se passe s'il y a un problème ?* ».

L'ACCUEIL SEQUENTIEL PERMET UN ACCOMPAGNEMENT INNOVANT POUR L'ENFANT ET SES PARENTS

L'accueil séquentiel repose avant tout sur les capacités et les possibilités parentales. La **définition** suivante de l'accueil séquentiel pourrait être proposée : « *un moyen d'adapter la prise en charge à la situation familiale* » ;

« *Un accueil qui colle le plus au besoin de la famille* ».

Il est tantôt perçu comme une **alternative** aux accueils traditionnels : « *après tout dépend de ce que veut dire alternative, au cadre fermé avec manque de souplesse, qui ne permet pas de s'adapter aux besoins des gens. Les accueils traditionnels avec un cadre très rigide ça peut pas être une bonne réponse* » ;

« ... une **amorce** : *ça déclenche quelque chose chez l'enfant, la mise à distance pour le faire réfléchir à sa relation aux parents, à la mère surtout(...) ça permet aux éducateurs d'observer où en sont les enfants dans leur développement, ça amène à réajuster le type d'accueil* » ;

...une **transition** « *ça peut être perçu comme cela de l'extérieur, ça peut être présenté comme une préparation par l'ASE ou le juge, un glissement* » ;

« *L'année qui précède le retour, on encourage une inscription au centre de loisirs ou au sport à partir du domicile des parents. L'enfant, à partir de chez lui, va se faire des amis, prendre des repères, il aura des têtes connues...(...) le plus progressif possible, pas de rupture trop brutale* » ;

... « un **compromis** ça rassure l'enfant » ; un « **complément** » ;

... ou « un **outil** qui permet d'ajuster les besoins des gens quand on estime que ça correspond » ; « *la souplesse à CLAIR LOGIS, le fait de l'être a pu permettre de faire accepter à des parents le placement* ».

L'équipe **module** en fonction de la situation, pour arriver à ce que la prise en charge soit non seulement la plus individuelle possible mais aussi la plus proche possible de la réalité familiale : « *Ca dépend de l'évaluation qu'on porte sur la famille : à combien de % ils arrivent à être parent ? 20, 30% ? Même si la notre est différente, on part de la leur. Et ça évolue, une modulation de l'accueil(...) variable, on peut commencer par un séquentiel et aller vers un accueil à temps plein* » ;

« *Si la famille n'a besoin que d'une nuit ou deux par semaine pour souffler ou si l'enfant a besoin d'un lieu ressource avec les éducateurs pour découvrir un autre cadre de vie (...) ici des situations où les enfants ne viennent que le mardi (...). Au début que les mardis, ça a évolué, la maman elle a demandé plus (...) chaque situation est différente d'une autre* » ;

« *La façon qu'on a de faire en sorte, à la carte...modulable* »

Ce qui semble ici primordial à préserver, c'est la relation, le maintien du lien **parent/enfant** : « *le maintien du lien, quelques soient les motifs du placement, ne pas le couper le lien (...) une parenthèse à CLAIR LOGIS, offrir aux parents et enfants de vivre ensemble* » ;

« *La place accordée aux parents à l'intérieur de l'institution et au rôle des parents font qu'ils le restent, des parents* » ;

« *Suivre la danse, la musique familiale, la mouvance* » ;

« *Un placement ça peut casser, marquer une vie, être vécu de manière traumatisante : là ça évite la rupture entre le parent et l'enfant, ça permet de le vivre de la façon la moins traumatisante possible (...) ne pas rompre le lien du parent à l'enfant, ne pas nier la place du parent(...) c'est une prise en charge individualisée, modulable dans le bon sens du terme : ce n'est pas à la situation de s'adapter, c'est CLAIR LOGIS qui s'adapte à la situation, c'est le plus important* ».

Cela est faisable car l'accueil séquentiel « doit être un service de **proximité** », pour que les parents soient présents et mobilisables, et que l'enfant conserve un maximum de repères, « reste dans son école ».

Ainsi, le principe des **visites à domicile** est instauré : « on n'hésite plus à aller au domicile, quand on va chez les parents, les enfants sont contents, ravis de voir l'éduc, la mise en confiance est plus grande » ;

« C'est différent au domicile, ils montrent des choses différentes, des choses concrètes du quotidien (...) on voit les choses, on essaye de trouver des solutions (...) les enfants nous disent « qu'est-ce que tu vas venir faire chez moi ? On ne vient pas pour vérifier si c'est propre ou sale. Ils voient qu'on est dans le soutien, il leur est dit que c'est pour eux qu'il y a un travail avec le parent. Ils perçoivent l'absence de jugement, on vient discuter, en fait ils aiment bien : « on s'occupe encore plus de moi », ils voient l'intérêt qu'on peut leur porter ».

Ce qu'il est ici intéressant de remarquer, c'est que l'intervention est pensée et adressée **conjointement en direction de l'enfant et de ses parents**. Ce dernier n'est plus à la marge de l'accueil de son enfant, il y prend part : « il n'y a plus de clivage (...) une coéducation parents/éducateurs, dosée, mais qui est » ;

« Pour répondre à la situation à la fois pour les parents, souffler, s'occuper d'eux et pour l'enfant, voir autre chose » ;

« On se colle à la famille aux besoins, en fonction des possibilités « dites nous » pour faire, construire l'accueil avec les parents (...) au fur et à mesure ».

Les parents sont également pris en considération : « écoute active du parent (...) absence de jugement (...) ça ne veut pas dire qu'on va être d'accord, mais il y a une prise en compte de la parole » ;

« Un accord de la famille : il doit y avoir une demande, la demande des parents pour sortir du placement alors c'est un accompagnement au retour, pour ne pas les lâcher dans la nature (...) à l'inverse, le placement n'est pas l'échec du séquentiel (...) l'écoute, on essaye au maximum de les associer et de ne pas faire à leur place » ;

« Les parents ça les met ou ça les remet bien à leur place, on est là pour les aider, pas pour prendre leur place nous on passe eux ils restent dans la vie de leur enfant. L'enfant voit que CLAIR LOGIS n'est pas contre ses parents, que c'est un partenariat, l'enfant a besoin de savoir que le parent et nous travaillons ensemble ».

Depuis sa mise en place, l'accueil séquentiel n'a guère connu de modification :

« tout le fonctionnement actuel est posé d'emblée » ;

« Les évolutions sont dans les situations, pas dans les fondamentaux : c'est comme ça qu'on le pratique, comme on l'a pensé ».

...ni connu de problème particulier, car l'évaluation de la situation est constante et continue. Cependant, la question du **risque** reste **controversée** parmi les professionnels :

« Une part de risque, c'est une conséquence de l'accueil séquentiel (...) un cheminement au quotidien en permanence réinterrogé et réajusté, évalué en permanence » ;

« Les gens ne comprennent pas qu'on ne prend pas de risque. Le risque, ce serait la peur de se faire déborder par les parents ? (...) pas plus de problème ni de problème de nature différente (...) La réponse va être en lien avec ce qu'on connaît du parent » ;

« On travaille dans le sens d'évaluer si c'est possible, on donne l'opportunité d'aller plus loin moins loin pour repérer quelque chose, vérifier si c'est possible. Puis on le permet » ;

« Il n'y a pas d'abus des parents ça a dû arriver une ou deux fois, il y a la confiance entre les parents et CLAIR LOGIS ».

La loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, qui a légitimé et entériné le recours à l'accueil séquentiel, n'a pas occasionné de changement dans l'organisation de l'accueil séquentiel : « on ne la perçoit pas ».

Ce qu'en revanche elle va occasionner, c'est une augmentation du nombre de demandes d'accueil en accueil séquentiel : « Avec les mentalités, avec les politiques sociales, avec la loi de mars 2007, c'est clairement énoncé qu'on doit » ;
« Les gens craignent moins car c'est reconnu, ils sont moins frileux, au moins dans la demande, pas forcément jusqu'au bout » ;
« Forcément la loi recommande plus d'administratif, c'est relayé par la ville, mais il faudrait le vérifier au niveau statistique (...) je l'espère je pense que cela se fera dans les 5 ans à venir au-delà de CLAIR LOGIS. La loi le permet, et probablement que les établissements devront s'adapter ».

D'après les professionnels, l'accueil séquentiel à CLAIR LOGIS est perçu « **positivement** » par les partenaires, même si « cela dépend des situations ». « On n'est pas encore bien repéré par les autres professionnels ça commence...il y a l'image de ce qu'on fait, comment on travaille » ;

« On est repéré comme l'établissement qui fait du séquentiel et du travail avec les familles (...). C'est mélangé c'est pas distingué c'est bien repéré comme tel, ils nous sollicitent nous « là on est dans une situation d'accueil séquentiel ». Ca arrive qu'ils se trompent, ça se débat en commission d'admission, avec le parent, l'ASE on parle on refait une évaluation».

« L'importance de la souplesse : ils ont compris notre implication et ils sont dans la mouvance là » ;

« On est connu pour ça j'ai l'impression qu'on est un peu les seuls à faire de l'accueil séquentiel aussi souple ».

Les **juges des enfants**, à ce propos, jouent un rôle important: « même au niveau des juges, ils sont partie prenante. Il arrive ainsi que l'accueil séquentiel soit « imposé par le juge », sans doute car ils sont convaincus du bien fondé de recourir à l'accueil séquentiel dans certaines situations : « Au début c'est nous qui proposons au juge car on n'était pas connu ; et maintenant c'est une demande : voilà on voudrait un accueil séquentiel. Maintenant c'est un peu reconnu, on nous adresse des demandes ».

L'ACCUEIL SEQUENTIE ENTRAINE DES INTERROGATION SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES, LE DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES POSTURES PROFESSIONNELLES ET UNE ORGANISATION D'EQUIPE PROPRE

L'ensemble des travailleurs sociaux a été amené à **reconsidérer** leur pratique. L'accueil séquentiel « implique une autre posture professionnelle, éducative. Il faut une bienveillance par rapport aux enfants, aux parents, parce que ça demande qu'ils soient complètement dans la confiance et la coopération. C'est le fonctionnement qui va être éducatif » ;

« Cela modifie la façon dont on considère l'hébergement, les parents, (...) une ouverture que cela nous demande : on avance avec les parents, on ajuste » ;

« Ca force, ça demande qu'on rentre en relation avec les parents, il n'y a pas forcément que ceux des enfants en référence qui sont côtoyés » ;

Pour les professionnels qui ont été associé aux débuts de l'accueil séquentiel, il a fallu qu'ils questionnent leurs pratiques professionnelles, et qu'ils adoptent de nouvelles façons de faire. « Ca leur a changé leur travail, ça lui a donné du sens » ;

« Beaucoup de réticence, beaucoup de résistance au début, entraînées par le systématisme des visites à domicile. (...) un empiètement sur les services d'AED, AEMO. D'autres pensaient être insécurisés, avaient une perception d'intrusion : aller chez les gens, pas facile

à gérer. Aujourd'hui, c'est pas systématique, c'est synonyme. Au fur et à mesure on s'est rendu compte que ça répond à un besoin et qu'au contraire, ils étaient preneurs de cette rencontre là. On va chez les gens et ensuite, les barrières tombent (...) beaucoup font plus facilement » ;

« Qu'est-ce qu'on va aller faire au domicile ? Pour voir quoi ? Surtout avec la « culture » internat. Alors on a commencé à partir d'enfants déjà à CLAIR LOGIS, qu'on connaît, pour un accompagnement au retour. C'était plus simple, plus légitime ça avait un sens. Et dans le cas d'une arrivée ? On ne le voyait pas le sens, même encore maintenant, quand on ne connaît pas l'enfant...Au domicile on ne fait pas les mêmes choses, on peut l'aider et ça on ne comprenait pas ».

Pour ceux qui sont venus travailler par la suite à CLAIR LOGIS, ils ont découvert cette façon de travailler avec la famille, et doivent en être partie prenante pour ne pas être en décalage, voir en porte à faux avec le projet d'établissement. La possibilité de devoir travailler en accueil séquentiel fait maintenant partie de leur contrat. De fait, ils acceptent et y arrivent plus facilement : *« Pour ceux qui arrivent c'est plus simple que pour ceux qui étaient là avant (...) Le projet fait force de loi, si il change, cela repasse par l'équipe, fait avec eux, et il est légitime » ;*

« Je suis arrivée ici et j'ai vu que les parents, même les plus déconnants, avaient leur place de parent. J'ai été formée dans cet esprit là, ça ne me demande pas d'effort(...) la politique de la porte ouverte (...) au tout début, c'était présenté « pour les enfants de CLAIR LOGIS que l'on connaît déjà », maintenant il y a même des admissions en accueil séquentiel. Je trouve que c'est compliqué de rentrer en relation quand ils sont plus au domicile qu'à CLAIR LOGIS, j'ai plus de mal à m'approprier la situation (...) les admissions en séquentiel c'est ce qu'il demande le plus d'effort ».

Au niveau de l'équipe, les éducateurs ont dû faire preuve d'une plus grande **rigueur**, en ce qui concerne l'échange et la transmission d'informations, notamment celles recueillies au domicile ou lors d'échanges informels, d'accompagnements : *« ici on a une grande autonomie, pas que sur le quotidien, aussi avec les travailleurs sociaux extérieurs, professeurs, thérapeutes » ;*

« Que les infos soient bien transmises : jour, horaires, qu'un maximum d'infos soient bien transmises, qu'on échange sur les situations, les évolutions (...) beaucoup d'échanges téléphoniques » ;

« Ça demande une adaptabilité beaucoup plus importante, c'est un mal pour un bien, ça passe par des efforts de travail, d'organisation » ;

« Les situations sont les mêmes, c'est la manière dont nous communiquons avec les familles et entre nous qui ont changé » ;

« On y va au domicile on voit d'autres choses même s'il faut s'organiser ça évite de rentrer dans une routine plan plan de l'internat, finalement c'est bien (...) ça demande une gymnastique ».

Cela leur a donné l'occasion, en travaillant différemment, de porter **d'autres regards, plus divers**, pour mieux appréhender la complexité des situations familiales : *« un autre terrain, ça offre davantage de vision, ça ouvre la situation, elle peut être vue dans sa globalité » ;*

« Les relations avec les parents, c'est autrement, il y a une meilleure communication avec eux, plus d'écoute. (...) le portail est ouvert, le téléphone aussi, il y a une souplesse d'arrivée et de sortie, de part et d'autre, comme les professionnels étaient plus à l'écoute des familles, on comprenait mieux la situation globale » ;

« C'est d'avoir été au domicile que j'ai mieux compris les enfants et la famille. (...) ça réduit les jugements de valeur (...) je comprends, ça permet d'aborder les choses de façon différente ».

A force d'exercice et de réflexion sur l'accompagnement en séquentiel, certains ont même **inventé des nouvelles pratiques professionnelles** : *« on va en visite à domicile à deux avec mon collègue : cela permet que pendant que l'un parle avec le parent, l'autre observe. Cela permet de ne pas s'enfoncer dans une relation duelle, ça pose le tiers. Notre association fonctionne car on ne voit pas les mêmes choses. C'est un plus vraiment ».*

Nous pouvons dire que cette évaluation qualitative s'est révélée être extrêmement positive, tant du point de vue des familles que des professionnels de l'accueil séquentiel de CLAIR LOGIS. Le projet d'établissement et les valeurs de l'institution sont clairement énoncés, et servent véritablement de lignes directrices pour baliser le travail et l'accompagnement éducatif. Très peu de décalage est constaté entre la « théorie » et la pratique. A ce titre, l'enfant est au centre de l'action, et le parent est associé, autant que possible, à son accueil. Pour se faire, c'est le foyer qui s'adapte, au sens propre et fort du terme, à la réalité et aux possibilités familiales. Les bénéficiaires en ont conscience, et apprécient véritablement ce travail en partenariat, car il offre à chacun l'occasion d'être ou reprendre sa place.

Nous avons même eu l'impression, pendant notre passage à CLAIR LOGIS, que la pratique du séquentiel avait modifié le rapport aux familles et aux situations, y compris pour les accueils en M.E.C.S lambda. Une éducatrice nous en encouragé dans cette analyse, en nous renvoyant que *« c'est la maison qui est comme ça, séquentiel, pas séquentiel, finalement tous les enfants sont en séquentiel, c'est CLAIR LOGIS qui est comme ça ».*

L'accueils séquentiel reste bien un moyen d'adapter la prise en charge à chaque situation familiales. Afin d'offrir une prestation au plus près des difficultés rencontrées avec les familles afin que la pris en charge soit la plus courte possible.

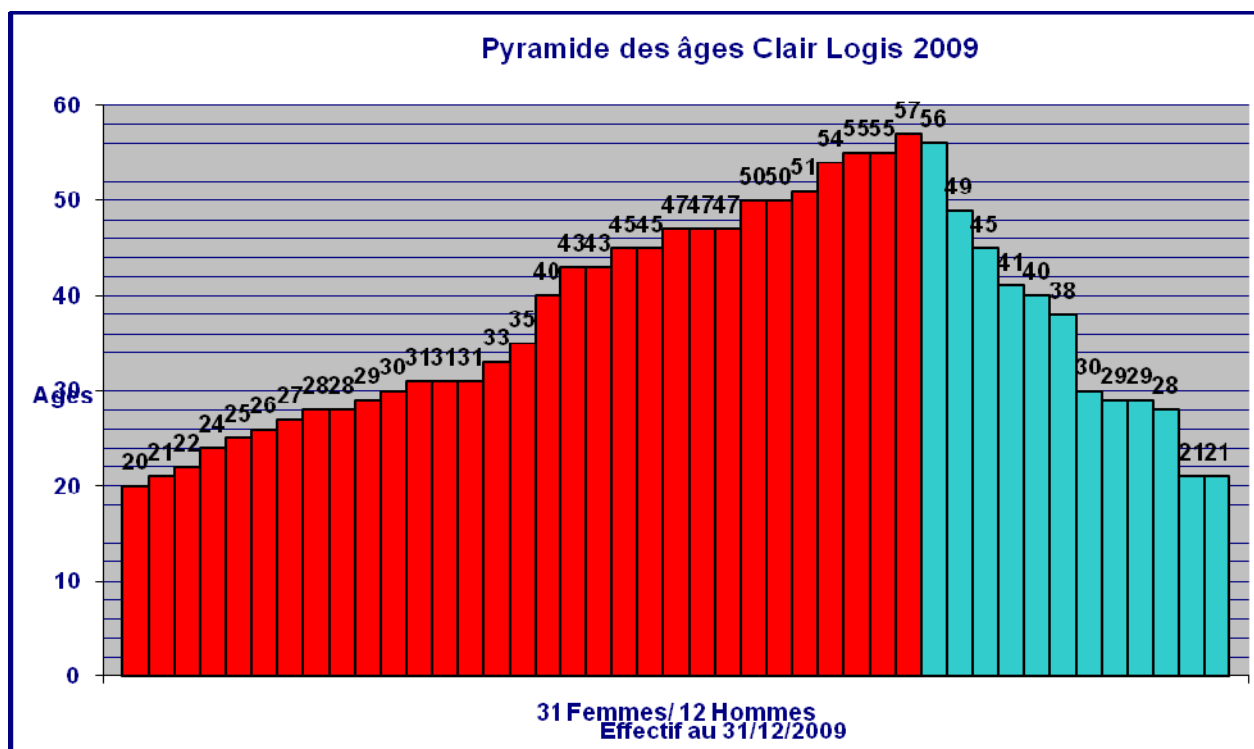
L'intégralité du travail est disponible à Clair Logis sur simple demande.

LES MOYENS

Le personnel.

L'équipe éducative a été stable au cours de l'année 2009. Les effets de cette stabilité se ressentent dans l'accompagnement des enfants, les relations avec les familles. L'accueil entraîne un véritable travail de restauration familiale rendu possible grâce à la cohérence de l'équipe éducative. Il existe une grande cohésion avec l'ensemble du personnel. Il y a eu trois départs cette année (deux femmes et un homme).

Le pourcentage d'absentéisme pour l'année 2009 est de 0.50%. Il est plus faible que celui de 2008 (1.64%). Hors congé de maternité et un salarié en longue maladie (5 ans).

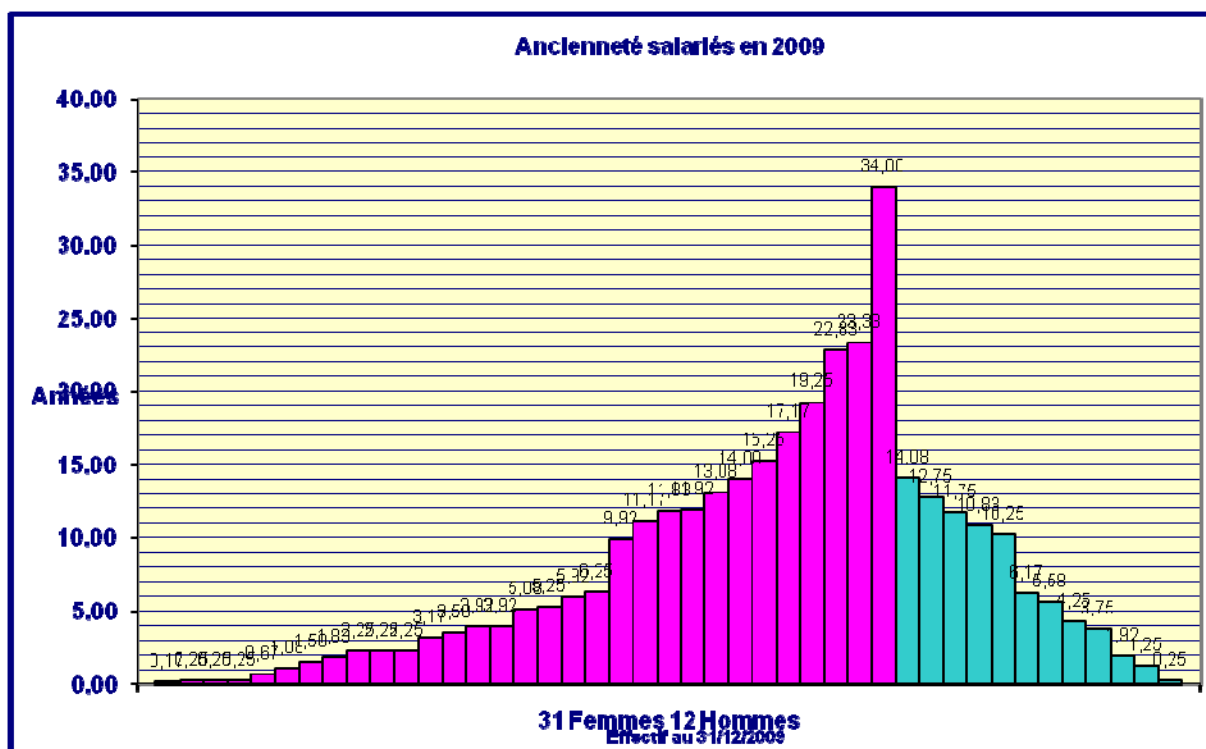


La formation.

L'effort a été poursuivi sur la formation des salariés. La formation permet d'enrichir le travail des équipes car elle apporte une meilleure connaissance des problèmes rencontrés par les enfants, et une prise de recul nécessaire à une sérénité dans le travail. De plus en plus les salariés s'engagent dans des formations qualifiantes. C'est à notre sens une bonne utilisation du plan de formation.

Session de formation 2009

- ◆ Un éducateur en Master 1 Management des établissements sociaux et médicaux socio.
- ◆ Une éducatrice en formation l'intervention à domicile.
- ◆ Un éducateur en formation VAE éducateur spécialisés.
- ◆ Une éducatrice en formation « sensibilisation à l'approche systémique ».
- ◆ Une éducatrice en formation « mener un entretien dans le champ social »



La gestion financière.

I – Nombre de journées

Le nombre de journées réalisées en 2009 est de 16 673 soit 127 journées en moins par rapport au nombre de journées prévues au budget exécutoire 2009 soit 16 800 journées (pour mémoire en 2006 16 789 journées, en 2007 16 675 journées et en 2008 17287 journées).

Le nombre de journées concernant les Parisiens sur les 16 673 journées réalisées en 2009 est de 13 000 journées soit 77.97%.

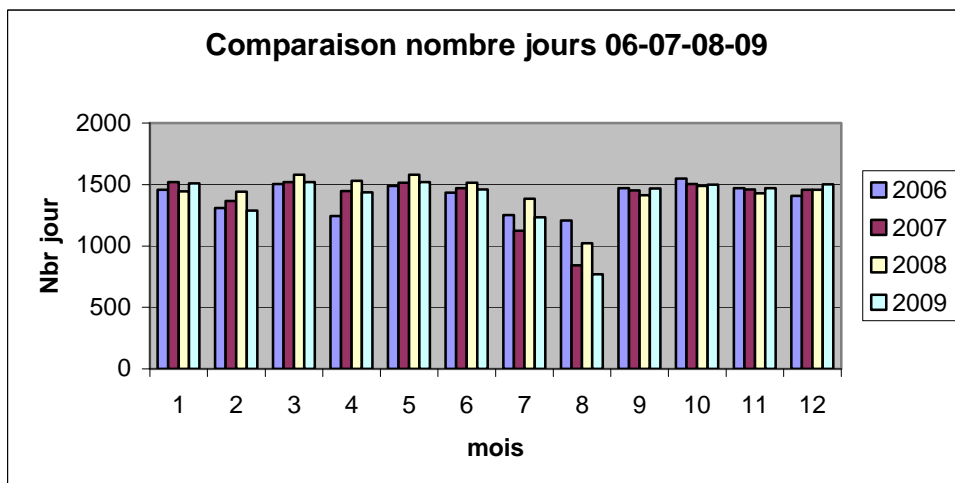
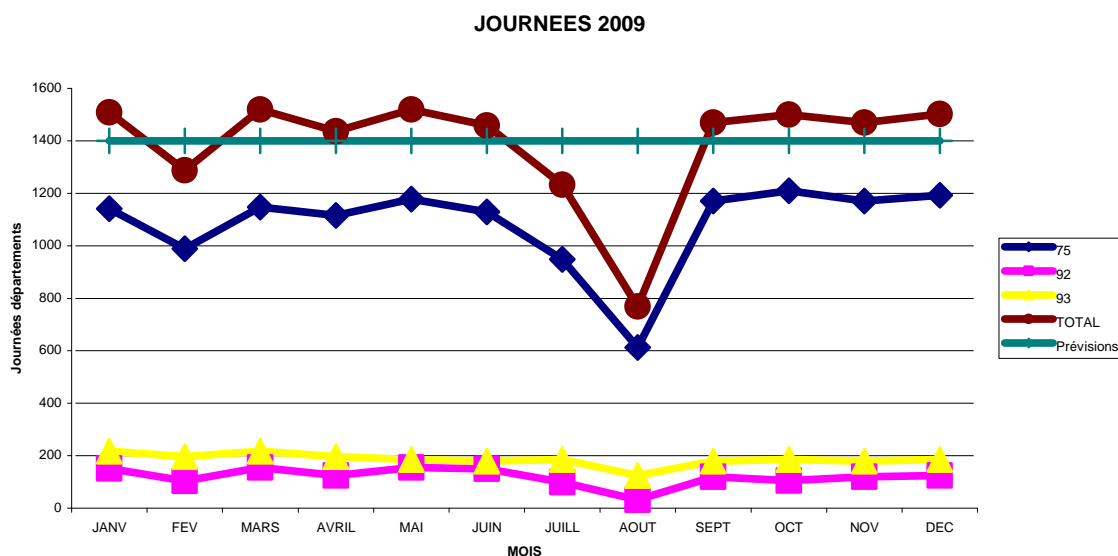
Les 127 journées en moins par rapport au nombre de journées prévues s'expliquent :

- 2 enfants sont sortis fin juin, 4 enfants sont sortis mi juillet et 4 enfants sont sortis fin août ; ces enfants sortis ont été remplacés fin août.

- Des enfants présents à l'effectif pendant la période de juillet et août n'ont pas été facturés pendant cette période car de retour dans leur famille (1 enfant sur 2 mois, 6 enfants sur le mois d'août et 11 enfants du 15/07 au 31/08/09)

L'impact du taux d'occupation très faible pour juillet et surtout pour août (- 1036 journées) a été minimisé par un taux d'occupation supérieur à 100% sur les autres mois de l'année. En effet avec l'accord de vos services un enfant a été accueilli en plus au cours de l'année 2009.

Ce taux d'occupation a eu aussi pour conséquence une économie sur le poste budgétaire des colonies (voir chapitre IV).



II - Explication groupe I : produits de la tarification

Le produit de la tarification pour l'année 2009 s'élève à 2 279 406.29 euros se décomposant comme suit

- + 4 316 journées à 133.57 euros = 576 488.12 euros
- + 12 357 journées à 137.81 euros = 1 702 918.17 euros

✚ Total 16 673 journées = 2 279 406.29 euros

III - Explication de l'excédent

Le compte administratif 2009 montre un excédent de 76 950.15 euros qui s'explique :

✚ par un total de 64 987 euros de charges non utilisées

Groupe I : - 32 884.89 euros (voir explication chapitre IV)

Groupe II : - 19 664.77 euros (voir explication chapitre V)

Groupe III : - 12 437.34 euros (voir explication chapitre VI)

✚ par 25 972.36 euros de produits en atténuation qui n'étaient pas prévus au BP 2009

Produits	BP 2009	CA 2009
Avantage en nature	9 578,00	9 512,00
Soins médicaux	1 500,00	2 058,16
	15	23
Rembours contrats aidés	251,00	045,62
		12
Produits Financiers	0,00	364,99
Reprise Subvention	17	17
investissement	786,00	786,41
	36	36
Reprise provision pour travaux	500,00	500,00
Indemnités Prévoyance	0,00	4 120,18
Remboursement salariés	0,00	1 200,00
Total	80	106
	615,00	587,36
Différence	25	
	972,36	

✚ par 4 199.50 euros concernant la variation de provisions pour congés payés entre 2008 et 2009 non acceptée par les autorités de tutelle

En 2008 : provision pour congés payés : 111 349.41 euros

En 2009 : provision pour congés payés : 115 548.91 euros

La différence est bien de 4 199.50 euros

✚ par - 18 208.71 euros concernant l'impact de 127 journées réalisées en moins

	BP 2009			CA 2009		
	Nombre jours	Prix journées	Facturation	Nombre jours	Prix journées	Facturation
du 01/01/09 au 31/03/2009	4 142	133,57	553 309,00	4 316	133,57	576 488,12
Du 01/04/09 au 31/12/09	12 658	137,81	1 744 306,00	12 357	137,81	1 702 918,17
Total	16 800,00		2 297 615,00	16 673		2 279 406,29
Différence de facturation	-18 208,71					-127

IV – Explication groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante

32 884.89 euros n'ont pas été utilisés sur les dépenses du Groupe I :

On retiendra essentiellement :

Compte 60611 eau : 6 344.46 euros soit -755.54 euros par rapport au budget. La consommation d'eau a été moins importante en 2009 en particuliers au 3^{me} trimestre 2009

Compte 6061300 : Chauffage : 17 354.08 euros soit -645.92 euros par rapport au budget

Compte 6062100 : Combustibles et Carburants 1 915.84 euros soit - 1 084.16 euros par rapport au budget (2 310.97 au CA 2008) : La consommation de carburant sur 2009 a été effectuée sur 3 véhicules dont 2 roulant au gas oil et un à l'essence. En 2008 la consommation se faisait sur 2 véhicules roulant un à l'essence et l'autre au gas oil. Ces véhicules servant essentiellement à l'accompagnement aux écoles le nombre de kilomètres n'a pas augmenté, une économie a donc été réalisée par la consommation de plus de gas oil qui est moins cher que l'essence.



Compte 6063120 Alimentation API : 71 154.11 euros soit -1 151.89 euros par rapport budget (72 409.19 euros en 2008). Par rapport à 2008 il y a eu moins de repas servis (- 1 207 repas, -540 goûters et -755 petits déjeuners). En 2008 3 enfants sur un semestre avaient été accueillis en plus par rapport aux 48 places autorisées.

Compte 611100 Prestation à caractère médical : 5 186.59 euros soit - 1013.41 euros par rapport au budget (5 068.69 euros au CA 2008) : La prise en charge des soins médicaux des enfants par la CMU se stabilise en 2009

Compte 6112 – Prestation à caractère médico-social : 135 041.61 euros soit - 26 258.39 euros par rapport au budget prévu de 161 300 euros (151 813.31 euros au CA 2008)

Ce poste concerne les activités des enfants, les colonies et les transferts. Cette année cette ligne budgétaire nous a permis de réaliser en plus des activités, des colonies et transferts habituels

2 Transferts à thèmes :

-  L'atelier ANIMAGIE : réalisation d'un film d'animation lors d'un transfert de Pâques par 5 enfants partis 8 jours
-  Un transfert « Art et Environnement » pendant les vacances de Pâques à Belle Ile en mer en partenariat avec la Voix de l'enfant qui a pris en charge directement les frais liés au transport (traversée en bateau, essence et péage). Huit enfants ont participé à ce

transfert pendant 8 jours et réalisé une œuvre commune avec les enfants de l'école Ste Marie de Sauzon

Les 26 258.39 euros non utilisés s'expliquent essentiellement :

- par une économie de 23 654 euros par rapport au budget au niveau des postes transferts et colonies
- ✚ Le nombre total d'enfants partis en colonie en 2009 est inférieur de 20% par rapport à l'année dernière. Cette différence par rapport aux années précédentes est à mettre en rapport avec le nombre de journées réalisées en moins. De plus au cours des vacances de juillet, août et Noël les enfants ont plus été accueillis par leur famille que les années précédentes ; Pendant les vacances de Pâques il y a eu plus d'enfants partis en transfert, donc moins d'enfants partis en colonie
- ✚ Le nombre d'enfants partis en transfert augmente en 2009 : 87 enfants partis et un total de 793 journées (en 2008 61 enfants et un total de 562 journées). Cela n'a pas entraîné de dépenses supplémentaires par rapport à 2008 car le coût par journée a baissé en 2009 il est de 40.14 euros ; il était de 50.21 euros en 2008. Cette différence s'explique par l'achat fin 2008 d'un troisième véhicule, ce qui a permis d'économiser la location d'une voiture pour chaque période de transfert organisée. De plus en 2009 2 transferts ont été organisés pendant les vacances de la Toussaint. Pour ces 2 transferts il n'y pas eu de location de véhicules car seuls les véhicules de Clair Logis ont été utilisés. Ils se sont déroulés en Normandie où à cette période de l'année les locations d'hébergements sont économiques (coût par journée de 32.58 euros)
- Par une économie de 2 069 euros sur le poste Sortie Petites Vacances
 - ✚ Cette année les enfants n'ont pas passé de vacances à Clair Logis en particuliers aux vacances de la Toussaint, soit ils sont partis en transfert avec les éducateurs (ce qui n'a pas entraîné de dépenses supplémentaires voir ci-dessus) soit ils ont passé leurs vacances en famille soit en colonie

Compte 626 Frais postaux et de télécommunications : 13 037.49 euros soit - 1 184.51 euros par rapport au budget 2009 (14 912.55 euros) La baisse des postes d'affranchissement et de téléphone qui avait été prévue au budget a été plus importante (moins d'affranchissement car plus d'échange de courrier par mail, moins de téléphone car les contrats proposés par nos prestataires ont été revus à la baisse

Compte 6282 Prestation alimentation à l'extérieur : 77 185.22 euros soit + 893.12 euros par rapport au budget 2009 (74 628.97 euros au CA 2008). L'inflation sur les produits alimentaires a été importante en début d'année 2009 et cette année Clair logis a participé au frais d'alimentation pendant les vacances scolaires ou les week-end pour des enfants rentrant dans leur famille.

V - Explication groupe II : Dépenses afférentes au personnel

La valeur du point en 2009 a été de 3.72 euros tout au long de l'année - avenant 320 du 04/03/2009 prenant effet au 01/01/2009 et agréé le 18/09/2009 (La valeur du point qui avait été retenue au budget exécutoire 2009 était de 3.71 euros).

Le poste 621 personnel extérieur à l'établissement pour un montant de 822.50 euros n'avait pas été prévu au budget exécutoire. Du 09/11 au 17/11/2009 deux maîtresses de maison ayant été absentes en même temps nous avons fait appel à OPTIM EMPLOI pour le recrutement pendant cette période d'une maîtresse de maison.

Le taux de charge au budget exécutoire 2009 est de 59.507% et au compte administratif 2009 de 57.939%

Le nombre d'ETP au compte administratif est de 36.272 ETP (34.272 ETP+2 ETP emplois aidés)

Le nombre total de points au compte administratif 2009 est de 235 430.617

Le nombre total de points au compte administratif 2008 est de 227 767.633

(Après retraitement des primes en nombre de point)

Le montant total des dépenses du groupe II s'élève pour le CA à 1 634 992.23 euros se décomposant :

Montant honoraires et personnel extérieur : 8 785.22 euros

Montant brut des salaires : 1 017 961.21 euros

Gratification des stagiaires : 14 247.04 euros

Provision pour congés payés : 4 199.50 euros

Total des charges sur salaires : 589 799.26 euros

Le montant brut des salaires se décompose

✚ salaires bruts et indemnités en points : 875 801.90 euros (235 430.617 pointsx3.72)

Pour mémoire les indemnités en points :

- Pour les éducateurs : la prime conventionnelle versée lors des transferts
- Pour les Chefs de service : la prime conventionnelle indemnité de fonctionnement de 80 points/mois
- Pour le Directeur : la prime conventionnelle d'indemnités de gestion et de responsabilité de 160 points/mois
- Pour les moniteurs éducateurs en formation en contrat aidés, leurs salaires étant un % du Smic, ce que ne prend pas en compte le logiciel, il faut donc inclure une prime en point pour avoir le montant exact du salaire à l'année
- Pour les agents de services (maîtresse de maison) c'est la prime conventionnelle de 7 points/mois
- Pour les veilleurs de nuit c'es la prime conventionnelle de 7 points/mois proratisée à leur temps de travail

✚ Indemnités évaluées en pourcentage : 55 452.37 euros

C'est l'indemnité de sujétion spéciale de 8.21 % prévue par la convention collective CCN 66

✚ Autres primes et indemnités en euros : 86 706.93 euros

Pour mémoire les autres primes et indemnités en euros :

- Les avantages en nature logement (Directeur)
- Les avantages en nature repas (Cuisinière)

- Les indemnités dimanche et jours fériés pour les éducateurs, les veilleurs de nuits, le commis de cuisine
- Les majorations familiales
- Les indemnités de sujétion spéciale et d'astreinte pour les cadres
- les indemnités de tutorat pour les cadres (contre balancées par les produits en atténuation - remboursement CIF)

Il était prévu au BP 2009 un montant de 64 361 euros soit une différence de 22 345.93 euros Qui s'explique par des primes qui ne pouvaient pas être prévues au BP 2009

Départ salariés paiement congés payés		3 082,16
Prime fin de CDD et congés payés CDD		11 111,91
Régularisation CP absence/ différence salaire		1 597,66
Un plus d'indemnités Dimanche et jours fériés pour les éducateurs		4 013,00
Prime exceptionnelle 70 euros de salaire 2008 versée en 2009 prévue par la CCN 66		2 520,00
Total		22 324,73

Nota : il était prévu au BP une moyenne 850euros/an pour 21 éducateurs d'indemnités dimanche et jour fériés soit 17 850 euros. Il a été versé en 2009 un total de 21 863 euros pour les indemnités dimanche et jours fériés. En fonction des années il peut y avoir plus de dimanche et jours fériés travaillés (en particuliers lors des transferts : en 2009 les transferts ont été plus nombreux).

Les 19 664.77 euros non utilisés sur le groupe II s'expliquent essentiellement par :

- ✚ Le montant des charges sur le brut du CA 2009 de 1 017 961.21 euros avec les taux de charges du BP de 59.507 % aurait du être de 605 758.17 euro. Le taux de charge sue le CA 2009 n'ayant été que de 57.939 % cela a entraîné une économie de 15 958.91 euros

L'analyse du poste des charges sociales montre une économie en particuliers sur :

- La réduction Fillon qui était prévue au BP 2009 était de 26 188 euros. Au CA 2009 elle a été de 33 672 euros soit 7 484 euros de plus que prévu.

Des salariés prévus au BP avec des coefficients d'ancienneté qui minimisaient la réduction Fillon ont été remplacés par des salariés avec des coefficients de débutants donc une réduction Fillon plus importante

- Le montant prévu pour la taxe sur les salaires était de 88 617 euros, la dépense au CA 2009 a été de 83 555 euros soit une économie de 5 062 euros. Le calcul de la taxe sur les salaires s'effectue sur le brut total de l'année, les entrées et les sorties en cours d'année génèrent donc une économie qui n'est pas prévue dans le calcul du BP, les salaires étant calculés sur une année

Le montant prévu au BP 2009 de la carte orange était de 13 500 euros, la dépense au CA a été de 11 693 euros soit une économie de 1 806 euros.

✚ une économie de 7 152.96 euros sur le poste des stagiaires
Sur les 21 400 euros pour les stagiaires autorisés 14 247.04 euros ont été utilisés ce qui correspond à 5 437.80 heures indemnisées pour 16 stagiaires présents au cours de l'année 2009
8 stagiaires présents au cours de l'année 2009 n'ont pas bénéficié de gratifications car ils étaient aux Assedic.

VI - Explication groupe III : Dépenses afférentes à la structure et Investissements

12 437.34 euros n'ont pas été utilisés sur les dépenses du Groupe III

On retiendra essentiellement :

Compte 635 Autres Impôts : 3 343 euros soit – 1008.16 euros par rapport au budget (2 716 euros au CA 2008) Ce poste budgétaire comprend la taxe d'habitation, de balayage et la taxe foncière de la Ville de Paris.

Cette année encore la taxe d'habitation a été de 131 euros (117 euros en 2008). Nous avons envisagé une hausse importante pour être en conformité avec la superficie des locaux
La taxe de balayage est toujours de 305 euros

Il y a eu une augmentation de 28.46% de la taxe foncière par rapport à 2008 : 2 263 euros en 2008 et 2 907 euros en 2009, cette augmentation a été générale pour tous les administrés de la Ville de Paris

Compte 658 Charges de gestion courante : 5 751 euros soit – 1 760 euros par rapport au budget (5 614 euros au CA 2008). Ce poste n'a concerné que le pécule des enfants, il n'y a pas eu d'autres dépenses.

Compte 66 charges financières : 5 946.19 euros soit – 1 504.88 euros par rapport au budget
Le montant des intérêts pour le nouvel emprunt avait été calculé avec la première échéance début septembre 2009 et un taux à 4%. En réalité la date de la première échéance de ce nouvel emprunt a été le 28/10/2009 et le taux retenu de 3.96%. Le Crédit Coopératif a tardé à établir le dossier.

Compte 6811 Dotations aux amortissements: 94 917.83 euros – 8 656.24 euros par rapport au budget : Notre PPI mis à jour le 02/12/2009 a expliqué que les investissements prévus (excepté le poste ordinateurs) en 2009 avaient été reportés pour tenir compte des travaux complémentaires effectués sur la Tranche 3 en 2009 et ainsi ne pas augmenter le montant total des immobilisations prévues en 2009.

Dans notre PPI les amortissements des travaux de la tranche 3 avaient été prévus à partir du 01/07/2009. Les amortissements pour le CA 2009 ont été calculés à partir du 31/08/009

Dans notre PPI les amortissements du poste ordinateurs avaient été prévus à partir du 01/07/2009. Les amortissements pour le CA 2009 ont été calculés à partir du 18/11/2009

La conséquence de ces facteurs réunis est donc une baisse de la dotation aux amortissements pour l'année 2009.

VII – Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation pour l'année 2009 corrigé de la provision pour congés payés de 4 199.50 euros est donc de 76 950.15 euros.

Nous demandons que :

- 5 000 euros soient affectés aux réserves de trésorerie afin de consolider notre roulement de trésorerie et ainsi mieux répondre à d'éventuels retards de paiement.
- 70 000 euros soient affectés à l'investissement car notre tableau «section d'investissement emplois et ressources » pour l'année 2009 montre un déficit d'investissement de 77 635.30 euros
- 1 950.15 euros soient affectés à la réduction des charges d'exploitation pour l'année 2011

CONCLUSION

Bonne année 2010 à vos souris : le site Internet de l'établissement est toujours aussi vivant et s'est enrichi de jour en jour d'écrit professionnel. www.clair-logis.org